



International Baccalaureate®
Baccalauréat International
Bachillerato Internacional

Programme du diplôme

Guide de langue A : littérature

Premiers examens en 2015



International Baccalaureate®
Baccalauréat International
Bachillerato Internacional

Programme du diplôme

Guide de langue A : littérature

Premiers examens en 2015



Programme du diplôme Guide de langue A : littérature

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais
en février 2011 sous le titre *Language A: literature guide*

Publié en février 2011
Mis à jour en février 2011, novembre 2011, août 2012 et en août 2013

Baccalauréat International
Peterson House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate
Cardiff, Pays de Galles GB CF23 8GL
Royaume-Uni
Téléphone : +44 29 2054 7777
Télécopie : +44 29 2054 7778
Site Web : <http://www.ibo.org>

© Organisation du Baccalauréat International 2011

Le Baccalauréat International (IB) propose trois programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible.

L'IB est reconnaissant d'avoir reçu l'aimable autorisation de reproduire et/ou de traduire, totalement ou partiellement, les documents protégés par des droits d'auteur utilisés dans la présente publication. Les remerciements sont inclus, le cas échéant. En outre, sur demande expresse, l'IB rectifiera dès que possible toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'internationalisme cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez vous référer à <http://www.ibo.org/fr/copyright>.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB via le magasin en ligne de l'IB sur le site <http://store.ibo.org>. Toute question d'ordre général concernant les commandes doit être adressée au service des ventes et du marketing à Cardiff.

Téléphone : +44 29 2054 7746
Télécopie : +44 29 2054 7779
Courriel : sales@ibo.org

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International (IB) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.

Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

Les apprenants de l'IB s'efforcent d'être :

- | | |
|------------------------------|--|
| Des investigateurs | Ils développent leur curiosité naturelle. Ils acquièrent les compétences nécessaires à la conduite d'investigations et de recherches et font preuve d'autonomie dans leur apprentissage. Ils ont vraiment envie d'apprendre et ce plaisir d'apprendre les accompagnera tout au long de leur vie. |
| Informés et instruits | Ils explorent des concepts, des idées et des problèmes qui sont d'importance à l'échelle locale et mondiale. Ce faisant, ils acquièrent des connaissances approfondies et développent une bonne compréhension dans un éventail de disciplines vaste et équilibré. |
| Des penseurs | Ils s'exercent à appliquer leurs capacités de réflexion de façon critique et créative, afin d'identifier et d'aborder des problèmes complexes et de prendre des décisions réfléchies et éthiques. |
| Des communicateurs | Ils comprennent et expriment des idées et des connaissances avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et en utilisant une variété de modes de communication. Ils collaborent efficacement et volontairement avec les autres. |
| Intègres | Ils adhèrent à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possèdent un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité de chaque individu, des groupes et des communautés. Ils sont responsables de leurs actes et de leurs conséquences. |
| Ouverts d'esprit | Ils comprennent et apprécient leurs propres cultures, racines et vécus, mais n'en sont pas moins réceptifs aux points de vue, valeurs et traditions d'autres individus et communautés. Ils ont l'habitude de rechercher et d'évaluer un éventail de points de vue et sont disposés à en tirer des enrichissements. |
| Altruistes | Ils font preuve d'empathie, de compassion et de respect envers les besoins et sentiments des autres. Ils accordent une grande importance au service et ils œuvrent concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et de l'état de l'environnement. |
| Audacieux | Ils abordent situations inhabituelles et incertitudes avec courage et discernement et ils ont l'indépendance d'esprit nécessaire pour explorer de nouveaux rôles, idées et stratégies. Ils sont courageux et savent défendre leurs convictions avec éloquence. |
| Équilibrés | Ils comprennent l'importance d'un bon équilibre intellectuel, physique et affectif dans l'atteinte de leur bien-être personnel et de celui des autres. |
| Réfléchis | Ils opèrent un retour sur eux-mêmes et examinent de façon critique leur propre apprentissage et leurs expériences. Ils sont capables d'évaluer et de comprendre leurs points forts et leurs limites afin d'appuyer leur apprentissage et leur développement personnel. |

Table des matières

Introduction	1
Objet de ce document	1
Le Programme du diplôme	2
Nature du cours	4
Objectifs globaux	10
Objectifs d'évaluation	11
Traitement des objectifs d'évaluation	12
Programme	14
Résumé du programme	14
Manières d'aborder l'enseignement du cours	15
Contenu du programme	18
Évaluation	23
L'évaluation dans le Programme du diplôme	23
Résumé de l'évaluation – NM	25
Résumé de l'évaluation – Élèves autodidactes soutenus par un établissement (NM)	26
Résumé de l'évaluation – NS	27
Évaluation externe	28
Évaluation interne	53
Annexe	74
Glossaire des termes utilisés dans le cadre de l'évaluation	74

Objet de ce document

Cette publication a pour but de guider la planification, l'enseignement et l'évaluation de la matière dans les établissements scolaires. Elle s'adresse avant tout aux enseignants concernés, même si ces derniers l'utiliseront également pour fournir aux élèves et à leurs parents des informations sur la matière.

Ce guide est disponible sur la page du Centre pédagogique en ligne (CPEL) consacrée à cette matière. Le CPEL est un site Web à accès protégé par mot de passe, conçu pour les enseignants des programmes de l'IB. Il est consultable à l'adresse <http://occ.ibo.org>. Ce guide est également en vente sur le site du magasin de l'IB, accessible en ligne à l'adresse <http://store.ibo.org>.

Ressources complémentaires

D'autres publications, telles que du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne et des descripteurs de notes finales se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

Les enseignants sont encouragés à consulter régulièrement le CPEL où ils pourront trouver des ressources complémentaires créées ou utilisées par d'autres enseignants. Ils pourront également y ajouter des informations sur des ressources qu'ils ont trouvées utiles, telles que des sites Web, des ouvrages de référence, des vidéos, des revues ou des idées d'ordre pédagogique.

Premiers examens en 2015

Le Programme du diplôme

Le Programme du diplôme est un programme d'études pré-universitaires rigoureux qui s'étend sur deux ans et s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans. Il couvre une grande sélection de domaines d'études et a pour but d'encourager les élèves non seulement à développer leurs connaissances, mais également à faire preuve de curiosité intellectuelle ainsi que de sensibilité et de compassion. Ce programme insiste fortement sur le besoin de favoriser chez les élèves le développement de la compréhension interculturelle, de l'ouverture d'esprit et des attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et évaluer tout un éventail de points de vue.

La structure du Programme du diplôme

Le programme est divisé en six domaines d'études, répartis autour d'un noyau de composantes obligatoires ou tronc commun (voir figure 1). Cette structure en hexagone favorise l'étude simultanée d'une palette de domaines d'études. Ainsi, les élèves étudient deux langues vivantes (ou une langue vivante et une langue classique), une matière de sciences humaines ou de sciences sociales, une science expérimentale, les mathématiques et une discipline artistique. C'est ce vaste éventail de matières qui fait du Programme du diplôme un programme d'études exigeant conçu pour préparer efficacement les élèves à leur entrée à l'université. Une certaine flexibilité est néanmoins accordée aux élèves dans leur choix de matières au sein de chaque domaine d'études. Ils peuvent ainsi opter pour des matières qui les intéressent tout particulièrement et qu'ils souhaiteront peut-être continuer à étudier à l'université.

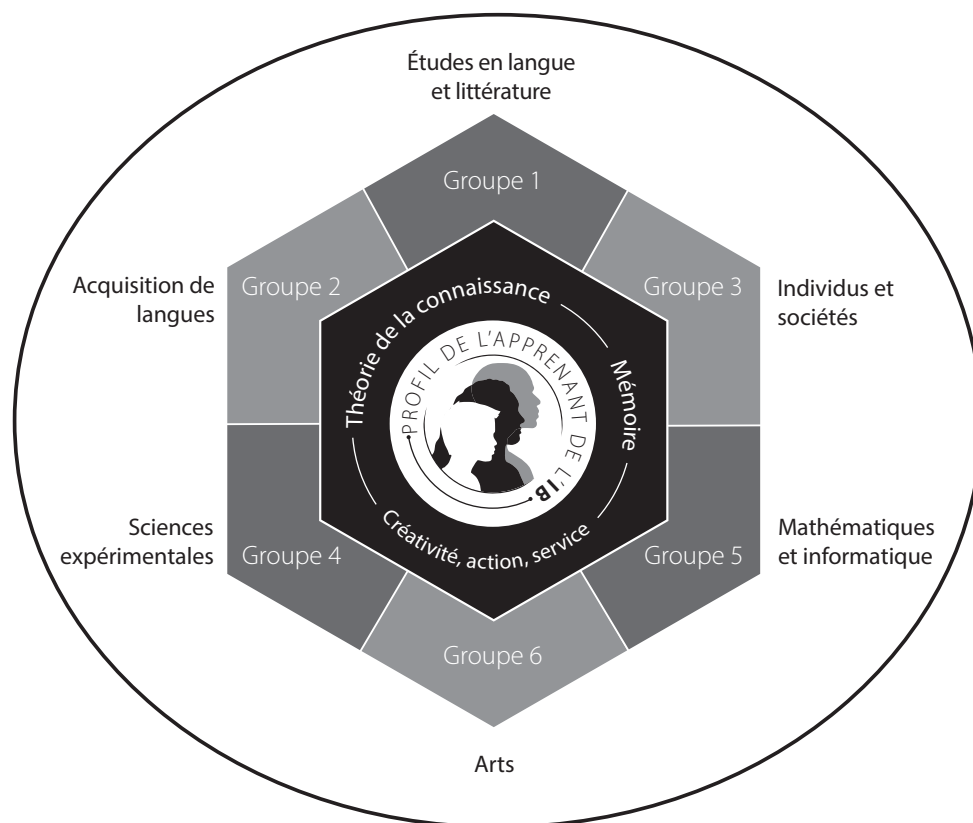


Figure 1
Structure du Programme du diplôme

Choix de la bonne combinaison

Les élèves doivent choisir une matière dans chaque domaine d'études. Ils ont cependant la possibilité de choisir une deuxième matière dans les groupes 1 à 5 à la place d'une matière du groupe 6. En principe, trois matières (et quatre au plus) doivent être présentées au niveau supérieur (NS) et les autres au niveau moyen (NM). L'IB recommande 240 heures d'enseignement pour les matières du NS et 150 heures pour celles du NM. Au niveau supérieur, l'étude des matières est plus étendue et plus approfondie qu'au niveau moyen.

De nombreuses compétences sont développées à ces deux niveaux, en particulier les compétences d'analyse et de réflexion critique. À la fin du programme, les aptitudes des élèves sont mesurées au moyen d'une évaluation externe. Dans de nombreuses matières, l'évaluation finale comprend également une part de travaux dirigés évalués directement par les enseignants. Les élèves peuvent présenter les examens en anglais, en français ou en espagnol, à l'exception des matières des groupes 1 et 2, pour lesquelles les examens doivent être passés dans la langue étudiée.

Le tronc commun du programme

Tous les élèves du Programme du diplôme prennent part aux trois composantes obligatoires qui constituent le tronc commun du programme. Le travail de réflexion attendu des élèves au cours de toutes ces activités est l'un des principes sous-tendant le Programme du diplôme.

Le cours de théorie de la connaissance invite les élèves à réfléchir sur la nature de la connaissance et sur le processus d'apprentissage de toutes les matières qu'ils étudient dans le cadre du Programme du diplôme. Il les incite également à établir des liens entre les domaines d'études. Le mémoire, quant à lui, est un important travail écrit de 4 000 mots maximum permettant aux élèves d'étudier un sujet de leur choix qui les intéresse tout particulièrement. Il les amène également à développer les compétences de recherche autonome qui seront attendues d'eux à l'université. Enfin, le programme de créativité, action, service implique les élèves dans un apprentissage expérientiel au moyen d'activités artistiques, sportives, physiques et de services.

La déclaration de mission de l'IB et le profil de l'apprenant de l'IB

Le Programme du diplôme vise à développer chez les élèves les connaissances, les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour atteindre les objectifs établis par l'IB, tels que définis dans la déclaration de mission de l'organisation et dans le profil de l'apprenant. Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage dans le cadre du Programme du diplôme sont la concrétisation quotidienne de la philosophie pédagogique de l'organisation.

Nature du cours

Groupe 1

Le groupe 1 se compose des trois cours suivants.

- Langue A : littérature
- Langue A : langue et littérature
- Littérature et représentation théâtrale (matière interdisciplinaire).

Un récapitulatif de ces cours est présenté dans le tableau qui suit.

Cours	Proposé au NM	Proposé au NS
Langue A : littérature	✓	✓
Langue A : langue et littérature	✓	✓
Littérature et représentation théâtrale	✓	

Les trois cours sont destinés à des élèves ayant l'habitude d'utiliser la langue en question dans un cadre scolaire. Ces élèves peuvent cependant avoir des profils linguistiques très variés, certains élèves étant unilingues et d'autres ayant des profils linguistiques plus complexes. L'étude de textes, à la fois littéraires et non littéraires, est un moyen d'appréhender la façon dont la langue génère du sens dans une culture, ainsi que dans des textes particuliers. Tous les textes peuvent être abordés du point de vue de leurs forme, contenu, objectif et public, mais aussi en fonction des contextes sociaux, historiques, culturels et propres à chaque milieu de travail dans lesquels ces textes sont produits et appréciés. En apprenant à réagir aux textes et à en produire, les élèves comprennent comment la langue peut soutenir ou remettre en question les façons de penser et de se comporter.

Pour satisfaire aux exigences du Programme du diplôme, tous les élèves sont tenus d'étudier une matière du groupe 1 qu'ils choisiront parmi les cours présentés précédemment. Pour se voir décerner un diplôme bilingue, les élèves peuvent suivre deux cours du groupe 1 dans deux langues différentes (quelle que soit la combinaison). Les cours de langue A : littérature et de langue A : langue et littérature sont tous deux proposés au NM et au NS. Le cours de littérature et représentation théâtrale, qui est une matière interdisciplinaire (groupes 1 et 6), est quant à lui proposé au NM uniquement.

Les cours du groupe 1 sont conçus de façon à armer les élèves pour leurs études universitaires en les amenant à acquérir les compétences nécessaires pour comprendre les façons dont les éléments culturels, sociaux et esthétiques sont exprimés dans les textes, et à développer leur aptitude à communiquer efficacement. Bien que les textes étudiés dans chacun des trois cours soient très différents, ils se recouperont quelque peu. Le but n'est pas de faire en sorte que chaque cours soit totalement isolé des autres. La différence principale réside ainsi dans les domaines ciblés par chaque cours. Le cours de langue A : littérature a pour objectif d'amener les élèves à comprendre les techniques utilisées dans la critique littéraire ainsi qu'à apprendre à formuler une opinion personnelle en littérature. Le cours de langue A : langue et littérature tend lui à développer la compréhension de la construction du sens en langue, et du rôle du contexte dans ce processus. Le cours interdisciplinaire de littérature et représentation théâtrale permet aux élèves d'associer une analyse littéraire à une recherche sur le rôle de la représentation théâtrale dans notre compréhension de la littérature dramatique.

Remarque : les attentes en matière d’usage de la langue, de niveau d’analyse et de réflexion critique sont identiques pour les trois cours.

Quel que soit le cours, les exigences en matière de programme et d’évaluation sont valables pour toutes les langues disponibles. L’enseignement et l’évaluation de chaque langue A se dérouleront dans la langue en question.

Langue A : littérature

Le cours de langue A : littérature peut être suivi dans tout un éventail de langues, dont beaucoup disposent d’une liste d’auteurs prescrits (PLA). Ces langues sont répertoriées dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* et chaque PLA est publiée sur le Centre pédagogique en ligne (CPEL), accessible à l’adresse <http://occ.ibo.org>. L’IB met en œuvre sa politique relative au droit à l’apprentissage de la langue maternelle par le biais de cette matière. (Les établissements scolaires doivent se référer au document de l’IB intitulé *Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l’IB*, disponible sur le CPEL, s’ils souhaitent obtenir des conseils à ce sujet.) Cette politique entend promouvoir le respect de l’héritage littéraire de la langue que les élèves parlent à la maison et leur donne l’occasion de continuer à développer leurs compétences de communication orale et écrite dans leur langue maternelle tout en suivant le programme dans une langue d’enseignement différente. Deux procédures ont été mises en place pour promouvoir le droit à l’apprentissage de la langue maternelle.

- Si aucun enseignant n’est disponible, un élève peut être autorisé à étudier sa langue maternelle dans le cadre du cours de langue A : littérature, en tant qu’élève autodidacte soutenu par l’établissement (au NM uniquement).
- Par le biais d’une procédure de demande spéciale, les établissements peuvent demander à ce qu’un examen soit organisé dans des langues qui ne figurent pas dans la liste des langues autorisées. Lorsque la littérature imprimée est peu abondante ou inexistante dans la langue concernée, il est possible d’inclure des textes de littérature orale, à condition toutefois que les œuvres choisies soient d’une qualité indéniable et soient également disponibles sous forme de transcriptions fidèles et/ou sous une autre forme d’enregistrement.

Le cours repose sur l’idée selon laquelle la littérature traite de nos conceptions, interprétations et expériences du monde. L’étude de la littérature peut donc être considérée comme une exploration de la façon dont elle représente les quêtes, les angoisses, les joies et les peurs complexes qui sont le lot quotidien de tout être humain. Elle permet de se pencher sur l’un des domaines les plus durables de la créativité humaine et de développer un esprit indépendant, clair, critique et original. L’étude de la littérature favorise également le respect de l’imagination ainsi qu’une compréhension et une interprétation pénétrantes des œuvres littéraires.

Par le biais de l’étude d’un large éventail d’œuvres littéraires, le cours de langue A : littérature encourage les élèves à apprécier l’aspect artistique de la littérature et à développer leur capacité à réfléchir de manière critique sur leurs lectures. Les œuvres sont étudiées dans leurs contextes littéraires et culturels, en examinant de manière approfondie chaque texte et passage ainsi que diverses approches critiques. Étant donné la dimension internationale de l’IB et son engagement envers la compréhension interculturelle, le cours de langue A : littérature ne réduit pas l’étude des œuvres aux produits d’une culture ou des cultures associées à une langue. L’étude d’œuvres traduites revêt une importance particulière car elle présente aux élèves d’autres perspectives culturelles au moyen de la littérature. La réaction à l’étude de la littérature passe par la communication orale et écrite, ce qui permet aux élèves de développer et de perfectionner leur maîtrise de la langue.

Il s'agit d'un cours flexible permettant aux enseignants de choisir des œuvres littéraires dans une liste d'auteurs prescrits et de construire un cours adapté aux besoins et centres d'intérêt spécifiques des élèves. Il est composé de quatre parties, qui ont chacune une orientation particulière.

- **1^{re} partie** : œuvres traduites
- **2^e partie** : étude approfondie
- **3^e partie** : genres littéraires
- **4^e partie** : options (libre choix des œuvres)

Différences entre le NM et le NS

Bien que la structure globale du cours de langue A : littérature soit identique au NM et au NS, d'importantes différences quantitatives et qualitatives sont à noter entre les deux niveaux.

Au NM, les élèves doivent étudier 10 œuvres, alors qu'au NS, ils doivent en étudier 13.

Deux des tâches d'évaluation au NM sont moins exigeantes que les tâches comparables au NS.

- Pour le commentaire oral individuel, les élèves du NM présentent un commentaire oral formel de 10 minutes, portant sur l'une des deux œuvres étudiées dans le cadre de la 2^e partie du cours, alors que les élèves du NS présentent un commentaire oral formel portant sur de la poésie étudiée dans le cadre de la 2^e partie, puis participent à une discussion avec l'enseignant sur l'une des deux autres œuvres étudiées.
- L'épreuve 1 consiste, pour les élèves du NM comme pour ceux du NS, à rédiger une analyse littéraire d'un passage en prose ou d'un poème non préparé au préalable. Cependant, les élèves du NM disposent de deux questions d'orientation pour rédiger leur analyse littéraire, alors que les élèves du NS la rédigent sans l'aide de ces questions d'orientation.

De plus, les critères d'évaluation externe pour les épreuves 1 et 2 et les critères d'évaluation interne sont clairement différenciés. Les élèves du NS doivent faire preuve d'une compréhension plus profonde du contenu et des techniques utilisées par l'auteur que les élèves du NM. Les exigences en termes d'approfondissement de la connaissance et de la compréhension, et de capacités d'analyse, de synthèse, d'évaluation et d'organisation sont moins élevées au NM qu'au NS.

Les différences entre le NM et le NS sont résumées ci-après.

Parties du cours	NM	NS
1 ^{re} partie : œuvres traduites	Étude de deux œuvres choisies dans la liste d'œuvres traduites (PLT)	Étude de trois œuvres choisies dans la liste d'œuvres traduites (PLT)
2 ^e partie : étude approfondie	Étude de deux œuvres relevant de genres différents et choisies dans la liste d'auteurs prescrits (PLA)	Étude de trois œuvres relevant de genres différents (dont une de la poésie) et choisies dans la liste d'auteurs prescrits (PLA)
3 ^e partie : genres littéraires	Étude de trois œuvres appartenant au même genre et choisies dans la PLA	Étude de quatre œuvres appartenant au même genre et choisies dans la PLA
4 ^e partie : options	Étude de trois œuvres librement choisies	Étude de trois œuvres librement choisies

Évaluation externe	NM	NS
Épreuve 1 : analyse littéraire	Analyse littéraire d'un passage non préparé au préalable en réponse à deux questions d'orientation	Commentaire littéraire d'un passage non préparé au préalable
Évaluation interne	NM	NS
Commentaire oral individuel	Commentaire oral de 10 minutes portant sur un extrait tiré de l'une des œuvres étudiées dans la 2 ^e partie	Commentaire oral de 10 minutes portant sur de la poésie étudiée dans la 2 ^e partie, suivi d'une discussion sur l'une des deux autres œuvres étudiées

Acquis préliminaires

Il n'existe pas d'exigence de forme pour les élèves suivant les cours du groupe 1. Ces élèves auront souvent des profils linguistiques variés et certains pourront être plurilingues. Bien qu'il soit préférable que les élèves aient déjà rédigé des compositions critiques sur des textes au préalable, ils ne doivent pas être exclus de l'étude de la langue A s'ils n'ont aucune expérience dans ce domaine. Les établissements scolaires doivent se référer au document de l'IB intitulé *Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l'IB*, disponible sur le CPEL, pour obtenir des conseils à ce sujet.

Chaque cours donne l'occasion de développer de manière continue la maîtrise de la langue et d'acquérir un éventail de compétences (par exemple, en matière d'analyse de texte et d'expression de l'appréciation de la littérature). Le choix du cours du groupe 1 se fera en fonction des centres d'intérêt des enseignants et des élèves, et des projets d'études de ces derniers.

Liens avec le Programme de premier cycle secondaire

Le cours de langue A du Programme de premier cycle secondaire (PPCS) de l'IB présente un équilibre entre la langue et la littérature, et apprend aux élèves à apprécier la nature, la puissance et la beauté de la langue et de la littérature, ainsi que les nombreuses influences qui s'exercent sur elles. Les cours de langue A développent la compréhension et les compétences en langue et en littérature grâce à l'étude d'un large éventail de genres et d'œuvres de littérature mondiale, ainsi qu'à l'apprentissage de la langue en contexte. L'étude d'une ou plusieurs langues A permet à chaque élève d'atteindre progressivement son plein potentiel linguistique. En leur apprenant à voir la langue et la littérature comme des processus de création, on encourage les élèves à développer leur imagination et leur créativité par le biais de l'expression personnelle.

Le cours de langue A : littérature du Programme du diplôme est fondé sur ce principe. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un cours d'acquisition de la langue, il vise à assurer le développement continu de la capacité des élèves à comprendre et à s'exprimer dans une multitude de domaines de la langue.

Le cours de langue A : littérature et la théorie de la connaissance

L'étude de la littérature offre de nombreuses possibilités de questionnement et de réflexion, qui sont à la base de la théorie de la connaissance (TdC). Le cours de langue A : littérature s'intéresse à différentes manières de lire les œuvres littéraires. Il favorise une analyse détaillée de la langue ainsi qu'une compréhension des différentes perspectives présentées dans la littérature et des façons dont elles sont influencées par la ou les cultures de l'élève et interagissent avec elle. Toutes ces activités exigent des élèves qu'ils mènent une recherche sur la connaissance, fassent preuve d'une pensée critique et s'engagent dans une réflexion.

Les questions ci-après sont adaptées du guide *Théorie de la connaissance*. Elles ont pour but d'aider les enseignants à pousser les élèves à explorer les méthodes d'étude dans le domaine de la littérature et à améliorer leur réflexion critique sur des problématiques, modes et domaines de la connaissance connexes.

- L'interprétation enrichit-elle ou appauvrit-elle la littérature ? Qu'est-ce qui fait qu'une interprétation est bonne ou mauvaise ?
- Comment une œuvre littéraire de fiction, par définition produit de l'imagination, peut-elle transmettre des connaissances ?
- Quelle est la véritable fonction de la littérature : saisir une perception du réel, enseigner, procurer un sentiment d'élévation spirituelle, exprimer une émotion, créer de la beauté, créer des liens communautaires, faire l'éloge d'une puissance spirituelle, provoquer la réflexion ou favoriser le changement social ?
- Une bonne connaissance de la littérature permet-elle d'accéder à la connaissance ? Si oui, de quel type de connaissance s'agit-il ? La connaissance des faits, de l'auteur, des conventions de forme ou de la tradition, de la psychologie ou de l'histoire culturelle, de soi-même ?
- Quelle connaissance de la littérature peut-on acquérir en concentrant son attention sur l'auteur ? Les intentions des auteurs et le processus de création peuvent-ils ou doivent-ils être compris par l'observation des auteurs ou la connaissance de leur biographie ? Le processus de création est-il aussi important que l'œuvre créée, même si l'observation directe du premier est impossible ? Est-il pertinent de prendre en considération les intentions de l'auteur lorsque l'on juge une de ses œuvres ? Une œuvre littéraire peut-elle contenir ou transmettre un sens dont l'auteur n'a pas conscience ?
- Quelle connaissance de la littérature peut-on acquérir en focalisant son attention sur l'œuvre elle-même, indépendamment de l'auteur ou du contexte social ?
- Quelle connaissance de la littérature peut-on acquérir en concentrant son attention sur son contexte social, culturel ou historique ?
- Quelle est l'importance de l'étude de la littérature dans le développement éthique/personnel ? En quoi est-elle importante ?
- Qu'est-ce qui constitue une preuve solide dans l'étude de la littérature ?
- Quelles connaissances peut-on acquérir à travers l'étude de la littérature ?
- Qu'est-ce que l'on perd lorsque l'on traduit d'une langue à une autre ? Pour quelles raisons ?
- La littérature peut-elle exprimer des vérités qui ne peuvent pas être exprimées autrement ? Si tel est le cas, quelles sortes de vérités peut-elle exprimer ? En quoi cette forme de vérité est-elle différente de la vérité dans d'autres domaines de la connaissance ?

Le cours de langue A : littérature et la dimension internationale

La politique de l'IB relative au droit d'apprentissage de la langue maternelle entend promouvoir le respect de l'héritage littéraire de la langue que les élèves parlent à la maison et leur donne l'occasion de continuer à développer leurs compétences de communication orale et écrite dans leur langue maternelle tout en suivant le programme dans une langue d'enseignement différente. Dans le Programme du diplôme, l'IB permet aux élèves d'étudier leur langue maternelle dans le cadre du cours de langue A : littérature. Plus de 45 langues sont proposées automatiquement, auxquelles viennent s'ajouter les langues admises sur demande spéciale. Au NS, les élèves peuvent également étudier une langue en autodidaxie avec le soutien de l'établissement. Ces dispositions permettent au plus grand nombre d'élèves possible de suivre un cours de littérature dans leur langue maternelle.

L'engagement de l'IB envers la compréhension interculturelle est particulièrement évident dans la 1^{re} partie du programme, qui présente aux élèves d'autres perspectives culturelles au moyen de l'étude d'œuvres traduites, choisies dans une liste contenant des œuvres dans plus de 30 langues. L'étude de ces œuvres permet aux élèves de mieux comprendre le rôle important que jouent les œuvres littéraires dans leur contexte culturel et la façon dont elles reflètent ou décrivent des expériences et des valeurs.

Objectifs globaux

Objectifs globaux du groupe 1

Les objectifs globaux des cours de **langue A : littérature** et de **langue A : langue et littérature** au NM et au NS, et ceux du cours de **littérature et représentation théâtrale** au NM sont les suivants :

1. faire découvrir aux élèves un éventail de textes issus d'époques, de styles et de genres différents ;
2. développer la capacité des élèves à mener une analyse détaillée et rigoureuse des textes et à établir des liens pertinents ;
3. développer la capacité des élèves à s'exprimer à l'oral et à l'écrit ;
4. faire comprendre aux élèves l'importance des contextes dans lesquels les textes sont rédigés et accueillis ;
5. amener les élèves à apprécier, grâce à l'étude des textes, différentes perspectives de personnes issues d'autres cultures et la façon dont ces perspectives donnent du sens aux textes ;
6. amener les élèves à apprécier les qualités formelles, stylistiques et esthétiques des textes ;
7. favoriser chez les élèves une appréciation de la langue et de la littérature, et un intérêt permanent pour celles-ci.

Objectifs globaux du cours de langue A : littérature

Les objectifs globaux du cours de **langue A : littérature** au NM et au NS sont également les suivants :

8. développer chez les élèves une compréhension des techniques utilisées dans la critique littéraire ;
9. développer la capacité des élèves à former des opinions personnelles en littérature et à étayer ces idées.

Objectifs d'évaluation

Il existe trois objectifs d'évaluation pour le cours de **langue A : littérature** au NM et au NS.

1. Connaissance et compréhension
 - Faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension des œuvres littéraires représentatives d'un genre et d'une période, ainsi que des liens qui existent entre elles.
 - Faire preuve d'une compréhension des façons dont les valeurs culturelles sont exprimées dans la littérature.
 - Se montrer conscient de l'importance du contexte dans lequel une œuvre est rédigée et accueillie.
 - Démontrer une capacité à étayer et justifier des idées en s'appuyant sur des exemples pertinents.
2. Analyse, synthèse et évaluation
 - Démontrer une capacité à analyser la langue, la structure, la technique et le style, et à évaluer leurs effets sur le lecteur.
 - Démontrer une capacité à faire une critique littéraire indépendante sur des textes littéraires connus et inconnus.
 - Montrer une capacité à examiner en profondeur les effets des techniques littéraires ainsi que les liens entre le style et le sens, et à discuter de ces éléments en profondeur (NS uniquement).
3. Sélection et utilisation des compétences appropriées en matière de présentation et de langue
 - Démontrer une capacité à exprimer des idées avec clarté et aisance dans une communication écrite comme orale, en choisissant bien le registre et le style.
 - Démontrer une maîtrise de la terminologie et des concepts convenant à l'étude de la littérature.
 - Démontrer une capacité à exprimer des arguments bien organisés, à l'oral comme à l'écrit.
 - Démontrer une capacité à rédiger un commentaire littéraire détaillé et cohérent (NS uniquement).

Traitement des objectifs d'évaluation

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
1. Connaissance et compréhension	Épreuve 1	La réaction par rapport à un passage non préparé au préalable exige des élèves qu'ils montrent comment, en tant que lecteurs, ils ont déduit leur propre sens du texte.
	Épreuve 2	La composition portant sur au moins deux œuvres d'un même genre littéraire demande aux élèves de montrer leur compréhension des œuvres et de la façon dont le sens est transmis par le biais des conventions littéraires.
	Travail écrit	Les élèves produisent un travail écrit, qui examine un aspect littéraire d'une œuvre, en s'appuyant sur leur compréhension des éléments culturels sous-tendant l'œuvre.
	Commentaire oral individuel (et discussion au NS)	<p>Au NM, les élèves sont évalués sur leur connaissance détaillée d'un extrait de l'une des œuvres étudiées dans le cadre de la 2^e partie du cours (au NS, un extrait de poème ou un poème entier est utilisé).</p> <p>Au NS, la discussion permet d'évaluer la connaissance et la compréhension qu'a l'élève d'une autre œuvre étudiée dans le cadre de la 2^e partie du cours.</p>
	Présentation orale individuelle	Les élèves doivent démontrer leur connaissance et leur compréhension d'au moins une œuvre étudiée dans le cadre de la 4 ^e partie du cours, au moyen d'une tâche librement choisie.

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
2. Analyse, synthèse et évaluation	Épreuve 1	Les élèves doivent analyser un passage non préparé au préalable et rédiger une interprétation étayée d'une évaluation des choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style.
	Épreuve 2	Les élèves doivent synthétiser les idées présentées dans au moins deux œuvres et utiliser ces connaissances pour répondre à une question portant sur les conventions utilisées dans un genre littéraire.
	Commentaire oral individuel	Les élèves doivent analyser un court extrait d'une œuvre étudiée et évaluer l'efficacité des techniques littéraires utilisées dans cet extrait.
3. Sélection et utilisation des compétences appropriées en matière de présentation et de langue	Épreuve 1	Les élèves doivent rédiger une réponse formelle, bien organisée et cohérente en utilisant un langage adapté à une composition. Au NS, les élèves doivent élaborer un commentaire littéraire.
	Épreuve 2	Les élèves doivent rédiger une composition comparant au moins deux œuvres en réponse à une question.
	Travail écrit	Le travail écrit est une rédaction personnelle sur le développement des idées. Il requiert des élèves qu'ils transforment une réaction personnelle en une composition.
	Commentaire oral individuel (et discussion au NS)	Les élèves doivent faire un commentaire structuré et ciblé en utilisant un registre oral soutenu.
	Présentation orale individuelle	Les élèves doivent adapter leur langage à la tâche et au destinataire. L'un des trois critères évalue l'efficacité de la présentation orale par rapport à la tâche et au destinataire.

Résumé du programme

Composantes du programme	Heures d'enseignement	
	NM	NS
<p>1^{re} partie : œuvres traduites</p> <p>NM : deux œuvres</p> <p>NS : trois œuvres</p> <p>Toutes les œuvres sont choisies parmi les titres de la liste d'œuvres traduites (PLT).</p>	40	65
<p>2^e partie : étude approfondie</p> <p>NM : deux œuvres</p> <p>NS : trois œuvres</p> <p>Toutes les œuvres sont choisies dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée et appartiennent à des genres différents.</p>	40	65
<p>3^e partie : genres littéraires</p> <p>NM : trois œuvres</p> <p>NS : quatre œuvres</p> <p>Toutes les œuvres sont choisies dans la liste d'auteurs prescrits (PLA) pour la langue A étudiée et appartiennent au même genre.</p>	40	65
<p>4^e partie : options</p> <p>NM : trois œuvres</p> <p>NS : trois œuvres</p> <p>Les œuvres et leur combinaison sont librement choisies.</p>	30	45
Nombre total d'heures d'enseignement	150	240

Il est essentiel que les enseignants se voient accorder le minimum prescrit d'heures d'enseignement nécessaire pour répondre aux exigences du cours de langue A : littérature. Ce nombre d'heures s'élève à 150 au NM et à 240 au NS.

Manières d'aborder l'enseignement du cours

Bien que les trois cours du groupe 1 aient des orientations différentes, ils sont tous conçus de façon à armer les élèves pour leurs études universitaires en les amenant à développer des compétences de haut niveau en langue et en communication, et à acquérir une éducation sociale, esthétique et culturelle. La langue et la littérature jouent un rôle essentiel dans ces cours, qui ont pour objectif d'encourager l'apprentissage tout au long de la vie en impliquant au maximum les élèves dans l'étude des textes.

Ces cours sont conçus de façon à encourager l'utilisation de diverses méthodes d'enseignement. Une part importante de liberté et de responsabilité est laissée aux enseignants quant à l'interprétation du programme et à l'élaboration du programme d'études, qui doit non seulement correspondre aux objectifs globaux et spécifiques du cours, mais encore convenir à la situation de l'établissement scolaire et de sa communauté.

L'enseignement du cours de langue A : littérature doit être soutenu par des méthodes en accord avec le profil de l'apprenant de l'IB et les principes pédagogiques qui sous-tendent les programmes de l'IB, à savoir le développement de la capacité à réfléchir de manière critique et créative, et à apprendre à apprendre. À tout moment du cours, les élèves doivent pouvoir s'engager dans un apprentissage reposant sur la recherche et développer les compétences nécessaires à la réflexion critique.

L'enseignant n'est pas là pour transmettre ses connaissances aux élèves mais pour faciliter leur apprentissage. Il doit amener les élèves à développer, notamment dans leur travail, les qualités décrites dans le profil de l'apprenant de l'IB comme suit.

- **Proposer un environnement positif, sécurisant et favorisant l'intégration dans la classe.** Les élèves doivent se sentir en confiance pour explorer et mettre à l'épreuve leurs propres réponses, et remettre en question celles des autres.
- **Renforcer l'autonomie des élèves.** Les élèves doivent avoir de nombreuses occasions, qu'elles mènent à la critique ou à la création, de montrer leur compréhension des compétences en faisant appel à toute une gamme de méthodes actives d'apprentissage, y compris la discussion, le débat, le jeu de rôle, la lecture, l'écriture et la présentation orale.
- **Reconnaître l'existence de plusieurs façons d'apprendre.** Les élèves doivent faire l'expérience d'un éventail d'activités et de tâches d'évaluation faisant progresser au mieux leur compréhension et leur appréciation des textes qu'ils découvrent.
- **Faciliter le discours critique.** Dès le tout début du cours, les enseignants doivent s'assurer que les élèves acquièrent, intégralement et par la pratique, le langage propre au discours critique pour la littérature.
- **Encourager l'appréciation de la langue comme une forme d'art.** Les élèves doivent pouvoir aller au-delà du simple « décodage » de textes pour se diriger vers une appréciation généreuse et humaine des textes étudiés.
- **Permettre aux élèves d'étudier une grande variété de textes.** Une large gamme de textes témoignant d'une diversité au niveau des conventions, de la culture et de la complexité doit être disponible.
- **Faire en sorte que les élèves puissent faire porter leur recherche sur les subtilités et les implications des contextes culturels.** Cela doit prendre en compte des dimensions telles que les situations géographiques, historiques et ethniques spécifiques aux textes.

- **Créer des occasions d'écriture sur la littérature.** Des commentaires efficaces doivent aider les élèves à écrire de façon structurée et analytique.
- **Établir les processus nécessaires pour émettre des jugements comparatifs sensés sur les textes.** Les élèves doivent être en mesure de formuler ces jugements à l'oral comme à l'écrit.

Il est également important que les enseignants se concentrent sur les aspects suivants.

- **Veiller à ce que les élèves acquièrent les compétences essentielles.** Il s'agit des compétences spécifiques à l'étude de la littérature et de la langue, et à l'expression de l'expérience que les élèves font de celles-ci.
- **Clarifier les objectifs d'apprentissage pour les élèves.** Des éclaircissements doivent être régulièrement apportés sur les exigences et les objectifs d'apprentissage du cours.
- **Procéder systématiquement à une évaluation formative.** Des commentaires réguliers doivent être fournis aux élèves sur leur travail par rapport aux critères d'évaluation spécifiés, afin de traiter la question suivante : « Que dois-je faire pour m'améliorer? »
- **Veiller à ce que les élèves exercent leurs compétences en matière de rhétorique.** Il s'agit des compétences dont les élèves ont besoin pour faire des présentations orales efficaces face à des publics variés.

Construction du cours

Lors de l'élaboration du cours, il convient de tenir compte de deux listes d'œuvres essentielles :

- la liste d'auteurs prescrits (PLA), spécifique à chaque langue ;
- la liste d'œuvres traduites (PLT), commune à toutes les langues.

Les enseignants doivent respecter les exigences relatives aux genres littéraires, aux périodes et, le cas échéant, aux lieux, lors de la construction de leurs cours (voir la section « Contenu du programme » du présent guide et la PLA pour la langue concernée).

Conformément aux principes de l'IB, nous encourageons vivement les enseignants à concevoir leur propre programme d'études et à enseigner en tenant compte des besoins et des centres d'intérêt particuliers de leurs élèves et de leur établissement scolaire. Des informations générales sur la construction du cours sont données ci-après.

- Les enseignants doivent s'efforcer de construire un cours bien équilibré et cohérent. Ils doivent prêter attention aux possibilités d'établir des liens au sein de chaque partie du cours et, dans une certaine mesure, dans l'ensemble du cours.
- Quelles que soient les raisons du choix des œuvres, la sélection doit permettre aux élèves de comparer et d'opposer des aspects tels que le contenu des œuvres, les thèmes, les styles et les techniques, les points de vue de différents auteurs et les points de vue critiques.
- L'IB n'impose aucun ordre quant à l'enseignement des quatre parties du cours. Les enseignants constateront cependant que certaines échéances d'évaluation, tout comme le développement des compétences des élèves, influenceront sur les décisions concernant l'ordonnement de ces parties.

- Les enseignants doivent tenir compte des objectifs d'apprentissage et du temps requis pour chaque partie du cours.
- Dans le contexte global de l'établissement, les enseignants doivent veiller à encourager la simultanéité des apprentissages en établissant des liens interdisciplinaires avec d'autres matières, lorsque la situation s'y prête, et notamment avec la théorie de la connaissance.

Des informations plus précises sont données à ce sujet dans la section « Contenu du programme » du présent guide et dans le matériel de soutien pédagogique spécifique à ce cours.

Compétences

Pour atteindre les objectifs d'apprentissage de ce cours, les élèves devront bien maîtriser des compétences spécifiques. L'importance de ces compétences est expliquée ci-après.

Compétences en langue

Bien que le cours de langue A : littérature ne soit pas un cours d'apprentissage de la langue, il permet toutefois aux élèves de développer et de perfectionner leurs compétences en langue. Ils doivent tout particulièrement développer leur capacité à exprimer leurs idées dans un langage clair et sans équivoque, en prêtant attention à la pertinence du style et du registre. Il est également attendu d'eux qu'ils structurent leurs idées avec cohérence et efficacité, et qu'ils acquièrent un vocabulaire adapté à la langue soutenue et à l'analyse littéraire.

Points de vue critiques

Pour se former une opinion personnelle en littérature, les élèves doivent avoir une certaine connaissance des méthodes utilisées dans l'étude de la littérature. L'enseignement de perspectives critiques fait partie intégrante du cours et les points de vue critiques divergents sur un texte donné peuvent être mis en lumière afin de donner aux élèves une compréhension plus large des lectures possibles d'une œuvre. L'enseignement explicite des perspectives critiques ne nécessite pas forcément une étude détaillée des écoles théoriques, mais plutôt un effort plus important ou explicite de la part de l'enseignant pour demander aux élèves d'examiner les types de questions que nous posons sur la littérature.

Conventions littéraires

Dans le présent guide, le terme « conventions littéraires » est utilisé au sens large comme désignant les caractéristiques d'un genre littéraire, comme le dialogue et le monologue pour le théâtre, le mètre et la rime pour la poésie, ou encore la préfiguration et les retours en arrière pour la fiction en prose. Ces caractéristiques peuvent bien sûr varier d'une langue à l'autre.

Compétences visuelles

L'observation fait partie d'une littératie polyvalente générale. Un texte écrit est souvent accompagné d'images fixes, d'images en mouvement et de sons. Tandis que les élèves acquièrent une maîtrise des autres compétences que sont la compréhension et l'expression écrites, et la compréhension et l'expression orales, il est essentiel qu'ils développent des compétences en matière de compréhension et d'interprétation des images visuelles qui sont utilisées en parallèle. L'analyse des éléments visuels est une composante spécifique de la 4^e partie du programme (Options), dans laquelle l'étude de thèmes tels que l'écriture graphique ou le cinéma et la littérature est encouragée. Par ailleurs, des images en mouvement sous forme de films sont souvent utilisées dans l'enseignement de la littérature. Il n'est pas nécessaire que les enseignants du cours de langue A : littérature soient des spécialistes des arts ou des médias pour pouvoir montrer aux élèves que les images peuvent être analysées du point de vue de leurs forme, contenu et signification, tout comme un texte écrit traditionnel.

Contenu du programme

Exigences

Les élèves doivent étudier **10** œuvres au NM et **13** au NS. Deux listes d'œuvres doivent être utilisées conjointement avec le présent guide. Elles sont disponibles sur le CPEL.

Liste d'œuvres traduites (PLT) : il existe une liste commune à tous les cours de langue A, dans laquelle les enseignants doivent choisir les œuvres à étudier.

Liste d'auteurs prescrits (PLA) : il existe une PLA pour chaque langue A dont l'étude a été autorisée et qui est répertoriée dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*. Les enseignants doivent choisir les œuvres à étudier parmi les auteurs répertoriés. Si les élèves étudient une langue admise sur demande spéciale, l'établissement a la responsabilité de fournir une liste d'œuvres appropriée.

Pour les langues A ne disposant pas d'une PLA, les enseignants doivent envoyer une liste d'œuvres qu'ils auront choisies parmi leurs propres sources, en respectant les exigences du programme. (Le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* contient plus d'informations à ce sujet.)

Le non-respect des exigences de lecture propres à chaque composante entraînera l'attribution d'un nombre maximum de points moindre (consulter les critères concernés).

Auteurs et œuvres

Le même auteur ne doit pas être étudié plusieurs fois **dans une même partie** du programme, mais peut l'être **dans deux parties différentes**.

Remarque : aucune œuvre ne peut apparaître plusieurs fois dans l'ensemble du programme d'études.

Genres littéraires

Chaque PLA comprend quatre ou cinq genres littéraires. Au NM, les œuvres choisies pour être étudiées dans la langue cible doivent appartenir à trois des genres présentés dans la PLA. Au NS, quatre genres doivent être choisis.

Période

Chaque PLA contient différentes périodes. Le programme du cours de langue A : littérature dans son ensemble doit comprendre des œuvres d'au moins trois périodes différentes. Les périodes peuvent correspondre à une classification par siècle, ou par mouvement littéraire ou historique.

Lieu

Si la langue le nécessite, la PLA indique le ou les lieux auxquels l'auteur est étroitement associé. Lorsque deux à cinq lieux sont indiqués, l'enseignant doit choisir les œuvres d'auteurs provenant d'au moins deux

lieux différents. Quand plus de cinq lieux sont indiqués, l'enseignant doit choisir les œuvres d'auteurs provenant d'au moins trois lieux différents tels que répertoriés dans la PLA.

1^{re} partie : œuvres traduites

Nombre d'œuvres étudiées : deux au NM, trois au NS

Toutes les œuvres doivent être choisies dans la liste d'œuvres traduites (PLT).

Remarque : toutes les œuvres étudiées dans la 1^{re} partie doivent être abordées en cours.

Cette partie du cours consiste en une étude littéraire d'œuvres traduites, fondée sur la lecture attentive de ces œuvres. Les élèves sont amenés à comprendre les différents points de vue de personnes d'autres cultures et à réfléchir au rôle que joue la culture dans la compréhension des œuvres littéraires.

La 1^{re} partie du cours vise à mieux faire comprendre aux élèves que les œuvres littéraires sont les produits d'une époque et d'un lieu. Les considérations artistiques, philosophiques, sociologiques, historiques et biographiques sont autant de domaines d'études envisageables pour améliorer leur compréhension des œuvres.

Les enseignants doivent s'efforcer de développer la capacité des élèves à :

- comprendre le contenu de l'œuvre et ses qualités en tant qu'œuvre littéraire ;
- réagir de façon personnelle à l'œuvre en établissant des liens entre le texte et leur expérience personnelle et culturelle ;
- reconnaître le rôle joué par les éléments culturels et contextuels dans les œuvres littéraires.

2^e partie : étude approfondie

Nombre d'œuvres étudiées : deux au NM, trois au NS

Toutes les œuvres doivent être choisies dans la liste d'auteurs prescrits (PLA). Chaque œuvre doit appartenir à un genre littéraire et un auteur différents. Au NS, une des œuvres **doit** relever de la poésie.

Remarque : toutes les œuvres étudiées dans la 2^e partie doivent être abordées en cours.

Dans la 2^e partie, l'accent est mis sur l'analyse détaillée d'une œuvre, en termes de contenu et de technique. L'étude approfondie est facilitée par des approches qui garantissent une lecture attentive et une analyse approfondie des éléments importants des œuvres concernées.

Les enseignants sont encouragés à familiariser leurs élèves avec une diversité d'interprétations et de points de vue critiques. Ils doivent aussi guider les élèves dans le développement et l'expression de réactions personnelles aux œuvres.

Cette partie du programme fera l'objet d'une évaluation orale. Les enseignants doivent donc saisir toutes les occasions de développer chez leurs élèves les compétences nécessaires pour parler de littérature dans des contextes variés et de manière appropriée. Ils sont encouragés à choisir des œuvres qui laissent une large place à l'analyse formelle et détaillée.

Les enseignants doivent s'efforcer de développer la capacité des élèves à :

- acquérir une connaissance et une compréhension détaillées des œuvres étudiées ;
- donner des réponses analytiques adéquates à des genres spécifiques ;
- montrer comment des effets particuliers sont obtenus grâce à l'usage de la langue et à analyser des éléments tels que les personnages, le thème ou le contexte ;
- s'intéresser aux détails des œuvres afin de développer une réponse réfléchie et fondée sur des connaissances.

3^e partie : genres littéraires

Nombre d'œuvres étudiées : trois au NM, quatre au NS

Toutes les œuvres doivent appartenir au **même** genre littéraire et être choisies dans la liste d'auteurs prescrits (PLA).

Remarque : toutes les œuvres étudiées dans la 3^e partie doivent être abordées en cours.

Dans la 3^e partie, un groupe d'œuvres appartenant au même genre littéraire est étudié en profondeur. Chaque genre a des techniques reconnaissables, appelées « conventions littéraires » (voir « Compétences » dans la section « Manières d'aborder l'enseignement du cours » du présent guide), que les écrivains utilisent, avec d'autres caractéristiques littéraires, afin d'obtenir des résultats artistiques particuliers. Les œuvres sont groupées par genre afin de structurer l'étude comparative des œuvres sélectionnées au moyen d'une exploration des conventions et caractéristiques littéraires associées à ce genre.

Pour garantir une comparaison pertinente des œuvres du genre littéraire étudié, les enseignants sont encouragés à accorder une attention particulière au choix des œuvres. Il peut également être utile de regrouper les œuvres par thèmes, mais les élèves doivent comprendre les diverses façons d'utiliser les conventions du genre.

Les enseignants doivent s'efforcer de développer la capacité des élèves à :

- acquérir une connaissance et une compréhension des œuvres étudiées ;
- acquérir une vision claire des conventions littéraires du genre choisi ;
- comprendre les façons dont le contenu est exprimé au moyen des conventions littéraires du genre choisi ;
- reconnaître les similarités et les différences entre les œuvres choisies.

4^e partie : options

Nombre d'œuvres étudiées : trois au NM, trois au NS

Les œuvres sont choisies librement par l'enseignant, qui peut sélectionner des œuvres ne figurant pas dans les listes imposées.

Remarque : toutes les œuvres étudiées dans la 4^e partie doivent être abordées en cours.

Cette partie du programme permet aux enseignants d'inclure dans leur cours des œuvres reflétant leurs centres d'intérêt ou répondant aux besoins particuliers des élèves. Le choix des œuvres peut aussi être dicté par les circonstances d'une région ou d'un pays particulier. Par exemple, il peut être nécessaire d'étudier des œuvres appartenant à un genre ou à une période spécifique, ou provenant de pays particuliers, afin de faire contrepoids aux œuvres choisies dans d'autres parties du programme. Enfin, la sélection des œuvres peut tenir compte des exigences locales ou nationales.

Toutes les œuvres peuvent être choisies librement et dans n'importe quelle combinaison, qu'elles aient été rédigées dans la langue A étudiée ou qu'il s'agisse de traductions. Il faut veiller à ne retenir que des œuvres ayant un mérite littéraire reconnu et présentant un niveau de difficulté adapté. Trois œuvres imprimées (ou leur équivalent) doivent être étudiées.

Les enseignants sont libres de choisir leur approche pour étudier les œuvres, à condition de respecter les objectifs globaux et spécifiques du cours. Trois options sont proposées pour montrer les possibilités qui s'offrent aux enseignants. Les idées présentées dans ces options peuvent être combinées différemment. Par exemple, une présentation orale examinant de manière critique la création littéraire d'un élève (prose non fictionnelle dans l'option 1) serait aussi adaptée à l'étude d'autres genres littéraires comme le théâtre, la fiction en prose ou la poésie. De nouvelles formes de textes, telles que les romans graphiques, sont adaptées à l'option 3 (Littérature et cinéma).

Quelles que soient les œuvres choisies, la tâche d'évaluation sera la même, et la compréhension que les élèves ont de la littérature ainsi que leur aptitude à faire une présentation orale efficace seront évaluées.

Les enseignants doivent s'efforcer de développer la capacité des élèves à :

- acquérir une connaissance et une compréhension des œuvres étudiées ;
- présenter une réaction personnelle et indépendante aux œuvres étudiées ;
- s'exprimer par le biais de la présentation orale ;
- apprendre à éveiller et retenir l'attention du public.

Option 1 – Étude de textes en prose non fictionnels menant à divers types de travaux rédigés par les élèves

Cette option fait découvrir aux élèves diverses formes d'écriture ne s'inscrivant pas dans le domaine de la fiction, dont relèvent les romans et les nouvelles. La prose non fictionnelle peut comprendre des récits de voyage, des autobiographies, des lettres, des essais, des discours ou des expériences plus contemporaines de « création non fictionnelle ».

L'objectif premier est d'étudier à la fois la forme et le contenu de ces types de textes. Un autre objectif est d'amener les élèves à acquérir une maîtrise suffisante de ces techniques pour pouvoir explorer eux-mêmes ces formes au moyen d'écrits personnels.

En plus des buts communs définis pour la 4^e partie, cette option permettra aux élèves de développer leur capacité à :

- comprendre les conventions de la prose non fictionnelle par l'intermédiaire de l'écriture ;
- acquérir une compréhension détaillée des choix d'auteur efficaces dans ces formes ;
- s'inspirer des examens critiques de leurs propres écrits pour leur présentation orale.

Option 2 – Nouvelles formes de textes

Cette option permet aux élèves d'étudier des formes de textes évoluant rapidement. Ces formes de textes sont, par exemple, les romans graphiques, les récits hypertextes et la fanfiction ; toutes mélangent les supports et s'avèrent difficile à classer. Les directives suivantes portent sur le choix de ces formes de textes.

- Les formes de textes doivent être des textes originaux et non des adaptations de textes littéraires déjà existants.
- Les textes doivent avoir des qualités esthétiques ou intellectuelles évidentes.

En plus des buts communs définis pour la 4^e partie, cette option permettra aux élèves de développer leur capacité à :

- apprécier les nouvelles formes de textes dans un cadre critique ;
- étudier comment ces formes sont liées aux textes écrits traditionnels ;
- examiner la pertinence de ces formes dans le contexte plus large d'une littérature en évolution.

Option 3 – Littérature et cinéma

Dans cette option, les trois œuvres étudiées doivent être des œuvres imprimées et l'accent doit être mis sur l'adaptation, le transfert d'un support à un autre, la comparaison des techniques narratives ou les compétences de lecture et d'observation. Cette option n'a pas pour objet l'étude des médias. D'autres conseils sur les textes visuels sont donnés dans le paragraphe « Compétences visuelles » de la section « Manières d'aborder l'enseignement du cours ».

L'étude de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire améliore la compréhension que les élèves ont des modes de fonctionnement respectifs de la littérature et du cinéma. Les élèves sont exposés à des images en mouvement à toutes les étapes de leur vie, à la fois au sein et en dehors de la salle de classe. Ils manquent souvent de sens critique lorsqu'ils regardent des films ou la télévision et cette option peut être utilisée pour mêler ces expériences à une réflexion plus approfondie apprise en lisant de la littérature dans un contexte scolaire.

En plus des buts communs définis pour la 4^e partie, cette option permettra aux élèves de développer leur capacité à :

- comparer des films et leurs origines littéraires d'un point de vue critique ;
- analyser ce qui a motivé les choix faits lors de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire ;
- acquérir une compréhension de la façon dont les personnages évoluent dans un cadre temporel et spatial spécifique ;
- comprendre l'utilisation de la symbolique et la façon dont elle peut être transposée d'un support à un autre ;
- comprendre et évaluer l'importance d'éléments tels que la musique, le son et les inserts dans les films.

Élèves autodidactes soutenus par un établissement

Les élèves autodidactes peuvent étudier le cours de langue A : littérature au NM uniquement. Ils devront respecter les mêmes exigences du programme que les élèves du NM ayant un enseignant, avec toutefois une exception :

- dans la 4^e partie, les trois œuvres doivent faire partie de la PLA.

Dans la mesure du possible, les élèves autodidactes doivent être aidés pour certains aspects de leurs études, que ce soit au sein d'une classe spéciale pour les élèves autodidactes ou dans une classe d'élèves étudiant la langue A avec un enseignant. Une mesure de ce type est particulièrement utile pour donner aux élèves autodidactes les informations et les compétences nécessaires pour le travail écrit de la 1^{re} partie, ainsi que pour les épreuves 1 et 2.

L'évaluation dans le Programme du diplôme

Généralités

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le Programme du diplôme, elle a avant tout pour but de soutenir les objectifs pédagogiques fixés et de favoriser chez les élèves un bon apprentissage. L'évaluation externe et l'évaluation interne sont toutes deux utilisées dans le Programme du diplôme. Les examinateurs de l'IB notent ainsi les travaux produits pour l'évaluation externe, tandis que ceux produits pour l'évaluation interne sont notés par les enseignants avant de faire l'objet d'une révision de notation externe par l'IB.

Deux types d'évaluation sont identifiés par l'IB.

- L'évaluation formative oriente l'enseignement et l'apprentissage. Elle fournit aux élèves et aux enseignants des commentaires utiles et précis, d'une part, sur le type d'apprentissage prenant place et, d'autre part, sur la nature des points forts et des points faibles des élèves, afin de développer la compréhension et les compétences de ces derniers. L'évaluation formative peut également contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement car elle peut fournir des informations permettant de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du cours.
- L'évaluation sommative donne une vue d'ensemble des connaissances acquises avant le cours et permet d'évaluer les accomplissements des élèves.

Dans le Programme du diplôme, l'évaluation est essentiellement de nature sommative et est utilisée afin de mesurer l'accomplissement des élèves à la fin ou vers la fin du cours. Toutefois, de nombreux outils d'évaluation du cours peuvent également être utilisés de manière formative pendant la période d'enseignement et d'apprentissage ; cette pratique est même vivement recommandée. Un plan d'évaluation complet doit faire partie intégrante de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'organisation du cours. De plus amples renseignements sont fournis dans le document de l'IB intitulé *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*.

Le mode d'évaluation utilisé par l'IB est critérié et non pas normatif. Ce mode d'évaluation juge donc le travail des élèves par rapport à des critères d'évaluation définis et non par rapport au travail des autres élèves. L'ouvrage *Principes et pratiques d'évaluation au Programme du diplôme* contient de plus amples renseignements sur l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme.

Afin d'aider les enseignants dans la planification, l'enseignement et l'évaluation des matières du Programme du diplôme, des ressources variées sont mises à leur disposition sur le CPEL ou en vente sur le site du magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>). Du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne, des descripteurs de notes finales et des ressources fournies par d'autres enseignants se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

Méthodes d'évaluation

L'IB utilise différentes méthodes pour évaluer les travaux des élèves.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont utilisés lorsque la tâche d'évaluation est dite « ouverte ». Chaque critère se concentre sur une compétence particulière que les élèves sont censés démontrer. Ainsi, si un objectif d'évaluation décrit ce que les élèves doivent être capables de faire, les critères d'évaluation décrivent de quelle manière et à quel niveau ils doivent le faire. L'utilisation des critères permet d'évaluer des réponses différentes et encourage leur variété. Chaque critère d'évaluation est composé d'un ensemble de descripteurs de niveaux classés par ordre hiérarchique. Chaque descripteur de niveaux équivaut à un ou plusieurs points. Chaque critère est utilisé indépendamment en suivant un modèle qui consiste à trouver le descripteur qui résume le mieux le niveau atteint (approche dite de meilleur ajustement). Le total des points attribuables peut différer d'un critère à l'autre selon leur importance. Les points ainsi attribués pour chaque critère sont ensuite additionnés pour arriver à la note totale du travail évalué.

Bandes de notation

Les bandes de notation expliquent en détail les niveaux d'accomplissement attendus par rapport auxquels les travaux sont évalués. Ce sont des descripteurs de niveaux qui, ensemble, forment un critère global. À chaque descripteur de niveaux correspond une gamme de notes, ce qui permet de différencier les accomplissements des élèves. L'approche dite de meilleur ajustement est utilisée afin de déterminer quelle note en particulier doit être choisie parmi la gamme de notes proposées pour chaque descripteur de niveaux.

Barèmes de notation

Cette expression générique fait référence aux barèmes de notation analytiques qui sont élaborés pour des épreuves d'examen spécifiques. Les barèmes de notation analytiques sont conçus pour les questions d'examen pour lesquelles un certain type de réponse ou une réponse spécifique sont attendus des élèves. Ces barèmes donnent aux examinateurs des instructions détaillées sur la manière de décomposer le total des points correspondant à chaque question pour noter différentes parties de la réponse. Les barèmes de notation peuvent comprendre des indications du contenu attendu dans les réponses aux questions ou peuvent être constitués de pistes de notation donnant des conseils quant à l'utilisation des critères d'évaluation.

Résumé de l'évaluation – NM

Premiers examens en 2013

Composantes d'évaluation	Pondération
<p>Évaluation externe (3 heures)</p> <p>Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée (1 heure 30 minutes) L'épreuve est composée de deux passages : un texte en prose et un poème. Les élèves choisissent un des passages et rédigent une analyse littéraire dirigée en réponse à deux questions. (20 points)</p> <p>Épreuve 2 : composition (1 heure 30 minutes) L'épreuve comprend trois questions pour chaque genre littéraire. En réponse à une question imposée, les élèves rédigent une composition portant sur au moins deux œuvres étudiées dans la 3^e partie. (25 points)</p> <p>Travail écrit Les élèves rédigent un bilan et une dissertation littéraire portant sur une des œuvres étudiées dans la 1^{re} partie. (25 points) Le bilan doit comprendre entre 300 et 400 mots. La dissertation doit comprendre entre 1 200 et 1 500 mots.</p>	<p>70 %</p> <p>20 %</p> <p>25 %</p> <p>25 %</p>
<p>Évaluation interne Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant puis révisée en externe par l'IB à la fin du programme.</p> <p>Commentaire oral individuel (10 minutes) Les élèves présentent un commentaire oral formel d'un extrait d'une œuvre étudiée dans la 2^e partie puis répondent aux questions de l'enseignant. (30 points)</p> <p>Présentation orale individuelle (10 à 15 minutes) La présentation est basée sur les œuvres étudiées dans la 4^e partie. Elle est évaluée en interne et fait l'objet d'une révision de notation externe par le biais de la révision de notation effectuée sur le commentaire oral individuel. (30 points)</p>	<p>30 %</p> <p>15 %</p> <p>15 %</p>

Résumé de l'évaluation – Élèves autodidactes soutenus par un établissement (NM)

Premiers examens en 2013

Composantes d'évaluation	Pondération
<p>Évaluation externe (3 heures)</p> <p>Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée (1 heure 30 minutes) L'épreuve est composée de deux passages : un texte en prose et un poème. Les élèves choisissent un des passages et rédigent une analyse littéraire dirigée en réponse à deux questions. (20 points)</p> <p>Épreuve 2 : composition (1 heure 30 minutes) L'épreuve comprend trois questions pour chaque genre littéraire. En réponse à une question imposée, les élèves rédigent une composition portant sur au moins deux œuvres étudiées dans la 3^e partie. (25 points)</p> <p>Travail écrit Les élèves rédigent un bilan et une dissertation littéraire portant sur une des œuvres étudiées dans la 1^e partie. (25 points) Le bilan doit comprendre entre 300 et 400 mots. La dissertation doit comprendre entre 1 200 et 1 500 mots.</p>	<p>70 %</p> <p>20 %</p> <p>25 %</p> <p>25 %</p>
<p>Épreuve orale de remplacement (20 minutes) Cette composante est constituée de deux activités orales obligatoires, évaluées en externe par l'IB.</p> <p>Section 1 : commentaire oral individuel (10 minutes) Les élèves présentent un commentaire oral formel d'un extrait tiré d'une œuvre étudiée dans la 2^e partie. (30 points)</p> <p>Section 2 : présentation orale individuelle (10 minutes) Les élèves font une présentation basée sur deux œuvres étudiées dans la 4^e partie. (30 points)</p>	<p>30 %</p> <p>15 %</p> <p>15 %</p>

Résumé de l'évaluation – NS

Premiers examens en 2013

Composantes d'évaluation	Pondération
Évaluation externe (4 heures)	70 %
<p>Épreuve 1 : commentaire littéraire (2 heures) L'épreuve est composée de deux passages : un texte en prose et un poème. Les élèves en choisissent un et rédigent un commentaire littéraire. (20 points)</p>	20 %
<p>Épreuve 2 : composition (2 heures) L'épreuve comprend trois questions pour chaque genre littéraire. En réponse à une question imposée, les élèves rédigent une composition portant sur au moins deux œuvres étudiées dans la 3^e partie. (25 points)</p>	25 %
<p>Travail écrit Les élèves rédigent un bilan et une dissertation littéraire portant sur une des œuvres étudiées dans la 1^{re} partie. (25 points) Le bilan doit comprendre entre 300 et 400 mots. La dissertation doit comprendre entre 1 200 et 1 500 mots.</p>	25 %
Évaluation interne	30 %
<p>Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant puis révisée en externe par l'IB à la fin du programme.</p>	
<p>Commentaire oral individuel et discussion (20 minutes) Commentaire oral formel d'un poème étudié dans la 2^e partie puis questions de l'enseignant (10 minutes) suivies d'une discussion sur l'une des deux autres œuvres étudiées dans le cadre de la 2^e partie (10 minutes). (30 points)</p>	15 %
<p>Présentation orale individuelle (10 à 15 minutes) La présentation est basée sur les œuvres étudiées dans la 4^e partie. Elle est évaluée en interne et fait l'objet d'une révision de notation externe par le biais de la révision de notation effectuée sur le commentaire oral individuel. (30 points)</p>	15 %

Évaluation externe

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ces critères sont publiés dans le présent guide.

Pour l'épreuve 1, il existe quatre critères.

Pour l'épreuve 2, il existe cinq critères.

Pour le travail écrit, il existe cinq critères.

Les descripteurs se rapportent aux objectifs d'évaluation du cours de langue A : littérature. Les critères d'évaluation sont différents pour les épreuves écrites du NM et du NS. Le travail écrit de la 1^{re} partie est évalué à l'aide des mêmes critères au NM et au NS.

Les composantes de l'évaluation externe représentent 70 % de l'évaluation finale au NM et au NS.

Remarque : les élèves doivent répondre à toutes les questions, qu'elles soient écrites ou orales, dans la langue A de l'examen.

Épreuves d'examen

Au NM comme au NS, deux épreuves d'examen sont élaborées et évaluées en externe. Elles sont conçues pour permettre aux élèves de démontrer leurs compétences par rapport aux objectifs d'évaluation du cours de langue A : littérature et à des parties spécifiques du programme. L'épreuve 1 se rapporte à la compétence d'analyse littéraire et l'épreuve 2 aux œuvres littéraires étudiées dans la 3^e partie (Genres littéraires). Au NS, l'épreuve 1 demande aussi aux élèves de démontrer leur capacité à rédiger un commentaire littéraire.

Dans ces deux épreuves d'examen, les élèves doivent étayer leurs réponses de références spécifiques aux textes littéraires : références au passage non préparé au préalable dans le cas de l'épreuve 1 et aux œuvres étudiées dans la 3^e partie dans le cas de l'épreuve 2. Aucune composante d'évaluation ne demande de raconter l'intrigue ou le contenu d'une œuvre ou d'un passage.

Travail écrit

Au NM et au NS, les élèves doivent rédiger une dissertation littéraire d'une longueur comprise entre 1 200 et 1 500 mots ainsi qu'un bilan de 300 à 400 mots basés sur une œuvre étudiée dans la 1^{re} partie du cours et évalués en externe. La réflexion sur une activité orale interactive est comprise dans le travail et une partie de la rédaction est réalisée en classe, sous surveillance.

Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation du bilan sera fondée sur les 400 premiers mots et celle de la dissertation sur les 1 500 premiers mots.

Direction des travaux et authenticité

Le travail écrit remis pour l'évaluation externe au NM et au NS doit être le travail personnel de l'élève. Cela ne signifie pas pour autant que les élèves décideront d'un titre ou d'un sujet puis seront livrés à eux-mêmes sans soutien de leur enseignant. Il lui incombe de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences concernant le type de travail qui sera évalué ;
- les critères d'évaluation. Les élèves doivent comprendre que le travail qu'ils soumettront à l'évaluation doit bien tenir compte de ces critères.

L'enseignant doit encourager les élèves à entamer des discussions avec lui afin d'obtenir des conseils et des informations durant la phase de planification initiale du travail écrit. Les élèves ne doivent pas être pénalisés pour avoir demandé des conseils. Toutefois, si un élève ne peut terminer son travail sans l'aide substantielle de l'enseignant, cela doit être mentionné lors de l'envoi de ce travail de la manière indiquée dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Les enseignants sont chargés de s'assurer que tous leurs élèves comprennent la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité en milieu scolaire, et plus particulièrement des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle. Ils doivent vérifier que tous les travaux que les élèves remettent pour l'évaluation ont été préparés conformément aux exigences et doivent expliquer clairement aux élèves que ces travaux doivent être entièrement les leurs.

Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignants peuvent donner des conseils aux élèves sur le premier brouillon du travail. Ces conseils doivent porter sur la façon dont le travail pourrait être amélioré, mais l'enseignant ne doit pas annoter ou modifier ce brouillon. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur leur premier brouillon, les enseignants ne doivent plus aider les élèves.

Les enseignants doivent authentifier tout travail envoyé à l'IB pour révision de notation ou évaluation. Ils ne doivent pas envoyer de travaux qui, à leur connaissance, constituent des cas de fraude présumée ou confirmée. Chaque élève doit vérifier que son travail est authentique et qu'il s'agit de la version finale. Une fois qu'un élève a officiellement remis la version finale de son travail à l'enseignant (ou au coordonnateur du Programme du diplôme) pour évaluation, il ne peut plus retirer son travail.

L'authenticité du travail peut être vérifiée en discutant avec l'élève de son contenu et en examinant en détail un ou plusieurs des éléments suivants :

- l'écrit produit en classe par l'élève, qui a conduit au choix du sujet ;
- le premier brouillon du travail écrit ;
- les références bibliographiques ;
- le style d'écriture, en comparaison avec d'autres travaux de l'élève.

Le travail de chaque élève doit être authentifié par l'élève et l'enseignant chargé de la supervision de ce travail. Si l'élève ou l'enseignant chargé de la supervision du travail n'est pas en mesure d'authentifier le travail, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

Description détaillée de l'évaluation externe – NM

Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 20 %

L'épreuve 1 comprend deux passages littéraires non préparés au préalable et les élèves doivent rédiger une analyse portant sur l'un de ces passages. Dans ce contexte, une analyse littéraire dirigée désigne une

interprétation du passage s'appuyant sur deux questions d'orientation. L'un des passages sera de la poésie et l'autre sera tiré d'une œuvre telle que :

- un roman ou une nouvelle ;
- un essai ;
- une biographie ;
- un article de la presse écrite ayant un mérite littéraire reconnu ;
- une pièce de théâtre.

Les passages à analyser peuvent être des écrits dans leur intégralité ou des extraits d'œuvres plus conséquentes. Dans la mesure du possible, il ne s'agira **ni** d'écrits d'auteurs figurant dans la PLA, **ni** d'extraits d'œuvres susceptibles d'avoir été étudiées en classe.

Deux questions d'orientation sont fournies : l'une porte sur la compréhension et l'interprétation, et l'autre sur le style. Les élèves doivent traiter les deux questions dans leur réponse. Toutefois, il est possible que les élèves explorent d'autres aspects pertinents en plus des questions d'orientation afin d'obtenir les plus hauts niveaux de réussite. Une attention particulière doit être accordée à la correction de la langue et à la cohérence des idées.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 1 est 20.

Épreuve 2 : composition

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 %

L'épreuve 2 contient trois questions (sujets de composition) pour chaque genre littéraire représenté dans la PLA pour la langue A faisant l'objet de l'examen. Les élèves doivent répondre à **une** seule question.

La composition est rédigée dans des conditions d'examen, sans accès aux textes étudiés. Chaque question conduit les élèves à explorer les façons dont le contenu est exprimé au moyen des conventions du genre choisi. Les élèves doivent comparer et opposer au moins deux des œuvres étudiées dans la 3^e partie du cours. La comparaison des œuvres est évaluée à l'aide du critère B qui porte sur le traitement du sujet (voir les sections « Critères d'évaluation externe – NM » et « Critères d'évaluation externe – NS »).

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 2 est 25.

Travail écrit

Pondération : 25 %

Le travail écrit est basé sur une œuvre traduite étudiée dans la 1^{re} partie du programme. Il prend la forme d'une dissertation littéraire analytique et d'un bilan rédigés par les élèves au cours du programme. Le travail écrit est évalué en externe. La démarche décrite ci-après vise à aider les élèves à produire une dissertation personnelle et bien fondée sur des connaissances.

Travail à remettre	Dissertation littéraire comprenant entre 1 200 et 1 500 mots (évaluée) Bilan correspondant d'une longueur comprise entre 300 et 400 mots (évalué)
But	Produire une dissertation littéraire et analytique sur un sujet choisi par l'élève à partir de l'un des écrits produits en classe.
Évaluation	Note sur 25 obtenue en additionnant les notes attribuées au bilan et à la dissertation littéraire. Ceux-ci sont évalués à l'aide de cinq critères d'évaluation (A à E).

Démarche	Démarche en quatre étapes, composée de tâches orales et écrites. Une description détaillée de chaque étape est fournie ci-après.
Formalités	Conserver dans un dossier un exemplaire de tous les bilans et de tous les écrits produits en classe.

Étape 1 : activité orale interactive

L'activité orale interactive est une discussion ciblée qui se déroule en classe et à laquelle participent tous les élèves et l'enseignant. Chaque élève doit se charger de lancer le débat à un moment de la discussion, et ce, lors d'au moins une des activités orales interactives portant sur une œuvre. Les élèves peuvent participer en groupe ou individuellement, et les enseignants peuvent organiser la discussion de différentes façons.

Les discussions doivent prendre en considération les éléments culturels et contextuels suivants.

- En quoi l'époque et le lieu sont-ils importants pour cette œuvre ?
- Qu'est-ce qui a été facile à comprendre et qu'est-ce qui a été difficile en termes de contexte social et culturel et de questions sociales et culturelles ?
- Quels liens avez-vous découverts entre les questions soulevées dans l'œuvre et votre (vos) propre(s) culture(s) et expérience ?
- Quels aspects de la technique sont intéressants dans l'œuvre ?

Exigences de forme

Chaque œuvre étudiée dans la 1^{re} partie doit faire l'objet d'au moins une activité orale.

La durée minimale conseillée pour la discussion sur chaque œuvre est de 30 minutes.

Étape 2 : bilan

Le bilan est un bref exercice de rédaction qui doit être réalisé le plus tôt possible après chaque activité orale interactive. Dans ce bilan, chaque élève doit réfléchir sur l'activité orale interactive. Le bilan portant sur l'œuvre utilisée pour la dissertation littéraire de l'élève est soumis à l'évaluation.

Le bilan doit s'appuyer sur la question suivante.

- Comment votre compréhension des éléments culturels et contextuels de l'œuvre s'est-elle améliorée grâce à l'activité orale interactive ?

Exigences de forme

Longueur	300 à 400 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation sera fondée sur les 400 premiers mots.
Travail à remettre	Le bilan portant sur l'œuvre utilisée pour la dissertation littéraire de l'élève doit être envoyé avec ce travail.
Évaluation	Le bilan est noté sur 3 points à l'aide du critère A.
Formalités	Tous les bilans doivent être conservés dans un dossier au sein de l'établissement.

Étape 3 : développement du sujet – écrit produit en classe

L'écrit produit en classe peut se comprendre comme un tremplin pour faire naître des idées chez l'élève. À partir de ces idées, l'élève élabore son sujet et sa dissertation littéraire. Le principal objectif de cette étape est d'aider les élèves à produire de bonnes dissertations sur des sujets appropriés. À cette fin, les élèves doivent réagir à chaque œuvre étudiée au cours d'un exercice de rédaction réalisé en classe.

Pour chaque œuvre étudiée (deux au NM et trois au NS), un écrit doit être produit en classe. Il est conseillé de consacrer entre 40 et 50 minutes à la production de chaque écrit, qui doit prendre la forme d'un texte rédigé. À la fin de la leçon, l'écrit doit être remis à l'enseignant et un exemplaire non corrigé de ce travail doit être conservé dans un dossier jusqu'à la fin de la session d'examens.

Pour chaque œuvre étudiée, les enseignants doivent fournir trois ou quatre pistes aux élèves. Ces derniers ne doivent pas se préparer à l'avance et il est donc essentiel qu'ils ne connaissent pas ces pistes avant la leçon.

Les pistes ont pour but d'inciter les élèves à produire un écrit critique et personnel, et de stimuler la réflexion sur un sujet pour la dissertation littéraire. Elles peuvent être choisies dans la liste de pistes ci-après ou parmi celles données dans le matériel de soutien pédagogique. Les enseignants peuvent également concevoir leurs propres pistes.

Les élèves choisiront **un** de leurs écrits produits en classe et s'en inspireront pour rédiger la dissertation littéraire à envoyer. Il doit y avoir un lien apparent entre l'écrit produit en classe et la dissertation littéraire, mais les élèves sont encouragés à fournir leur propre titre et à développer la piste choisie dans une autre direction.

Les exemples de pistes pour l'écrit produit en classe présentés ci-après montrent comment une piste peut être utilisée pour une œuvre spécifique et transformée en un titre de dissertation approprié.

Piste Quel personnage secondaire joue le rôle le plus important ?

Œuvre *Une maison de poupée* de Henrik Ibsen

Titre de la dissertation Madame Linde comme modèle dans *Une maison de poupée*

Piste Pensez-vous que certains personnages de l'œuvre aient pour rôle principal de transmettre des valeurs culturelles ?

Œuvre *Chronique d'une mort annoncée* de Gabriel García Márquez

Titre de la dissertation Les frères Vicario comme défenseurs de l'honneur

Piste Identifiez un symbole, thème récurrent ou élément du langage imagé (ou plusieurs si vous le souhaitez). Quel rôle joue-t-il dans l'œuvre ?

Œuvre *Le docteur Jivago* de Boris Pasternak

Titre de la dissertation Les rôles opposés de la glace et de la neige dans *Le docteur Jivago*

Remarque : d'autres exemples sont proposés dans le matériel de soutien pédagogique pour le cours de langue A : littérature.

Exigences de forme

Longueur Aucune longueur n'est imposée.

Travail à remettre Il n'est pas nécessaire d'envoyer l'écrit produit en classe.

Évaluation	L'écrit produit en classe n'est pas noté, mais il peut servir à vérifier que le travail remis est bien celui de l'élève.
Formalités	La tâche est réalisée avec livre sur table et les élèves doivent avoir accès aux œuvres littéraires utilisées pour l'écrit. Les annotations sont permises, mais pas l'utilisation d'autres documents. Tous les écrits produits en classe doivent être conservés dans un dossier au sein de l'établissement.

Étape 4 : production de la dissertation

Chaque élève doit produire une dissertation d'une longueur comprise entre 1 200 et 1 500 mots portant sur un aspect littéraire d'une œuvre. La dissertation est développée à partir de l'un des écrits produits en classe, avec les conseils de l'enseignant.

Rôle de l'enseignant

- Donner des conseils sur l'élaboration du sujet de la dissertation.
- Discuter des liens entre l'écrit produit en classe et la dissertation.
- Veiller à ce que le sujet soit adapté à la longueur et à l'orientation de la tâche.
- Lire le premier brouillon de la dissertation et fournir des commentaires à l'élève sous la forme d'une conversation ou de remarques rédigées sur une feuille séparée.

Rédaction de la dissertation soumise à l'évaluation

Après avoir obtenu des commentaires sur son premier brouillon, l'élève doit terminer sa dissertation sans aucune aide supplémentaire.

Remarque : la dissertation doit être le fruit du travail de l'élève ; ce dernier et l'enseignant chargé de la supervision du travail doivent tous deux authentifier la dissertation comme telle.

Exigences de forme

Longueur	1 200 à 1 500 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation sera fondée sur les 1 500 premiers mots.
Travail à remettre	La dissertation est envoyée pour être évaluée avec le bilan correspondant. La dissertation doit être un travail formel et bien présenté.
Évaluation	La dissertation est notée sur 22 points à l'aide des critères B, C, D et E.
Formalités	Le bilan correspondant doit être envoyé avec la dissertation.

Description détaillée de l'évaluation externe – Élèves autodidactes soutenus par un établissement (NM)

Toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves autodidactes sont évaluées en externe.

Les épreuves 1 et 2 sont les mêmes que pour les élèves ayant un enseignant. La pondération de chaque composante, les critères d'évaluation et les points attribués sont également identiques.

L'épreuve orale de remplacement est évaluée en externe.

Travail écrit

Les critères d'évaluation et les points attribués sont les mêmes que pour les élèves ayant un enseignant (voir la section « Critères d'évaluation externe – NM » du présent guide).

Étape 1 : rédaction du journal littéraire

Au lieu de réaliser une activité orale interactive comme les élèves qui ont un enseignant, les élèves autodidactes soutenus par l'établissement doivent tenir un journal littéraire dans lequel ils rédigent, pour les deux œuvres traduites étudiées dans la 1^{re} partie du cours, leur réponse personnelle aux questions suivantes.

- En quoi l'époque et le lieu sont-ils importants pour cette œuvre ?
- Qu'est-ce qui a été facile à comprendre et qu'est-ce qui a été difficile en termes de contexte social et culturel et de questions sociales et culturelles ?
- Quels liens avez-vous découverts entre les questions soulevées dans l'œuvre et votre (vos) propre(s) culture(s) et expérience ?
- Quels aspects de la technique sont intéressants dans l'œuvre ?

Étape 2 : bilan

Après avoir choisi l'œuvre sur laquelle portera leur travail, les élèves autodidactes doivent rédiger un bilan de 300 à 400 mots, en s'appuyant sur les entrées de leur journal littéraire pour cette œuvre. Le bilan doit répondre à la question suivante.

- Comment votre compréhension des éléments culturels et contextuels de l'œuvre s'est-elle améliorée grâce à la rédaction de votre journal littéraire ?

Le bilan est noté sur 3 points à l'aide du critère A fourni pour l'évaluation du travail écrit. Le bilan envoyé avec la dissertation littéraire doit porter sur l'œuvre utilisée, mais il n'est pas obligatoire qu'il soit explicitement lié au sujet.

Étape 3 : développement du sujet

Les élèves autodidactes doivent choisir l'une des pistes fournies ci-après et l'appliquer à l'une des deux œuvres étudiées. En utilisant cette piste comme un point de départ, ils doivent formuler un titre de dissertation adapté à l'œuvre choisie. La partie intitulée « Travail écrit » dans la section « Description détaillée de l'évaluation externe – NM » du présent guide donne des exemples montrant comment une piste peut conduire à un titre ; d'autres exemples sont proposés dans le matériel de soutien pédagogique.

- Quelle répercussion les décisions et les choix importants des personnages ont-ils sur l'œuvre ?
- En quoi les voix de l'histoire et de la tradition sont-elles présentes dans l'œuvre ?
- Quel personnage secondaire joue le rôle le plus important ?
- Dans quelle mesure le paysage naturel joue-t-il un rôle important dans l'influence de cette œuvre ?
- Pensez-vous que certains personnages de l'œuvre aient pour rôle principal de transmettre des valeurs culturelles ?
- Comment l'auteur exprime-t-il le sens du temps qui passe dans l'œuvre ?
- De quelles manières l'œuvre cherche-t-elle à être réaliste ?

- Identifiez un ou plusieurs symboles, thèmes récurrents ou éléments du langage imagé. Quel rôle jouent-ils dans l'œuvre ?

Étape 4 : production de la dissertation

Chaque élève doit produire une dissertation d'une longueur comprise entre 1 200 et 1 500 mots portant sur un aspect littéraire d'une œuvre, en utilisant l'une des pistes listées ci-dessus.

L'élève doit réaliser la dissertation seul et la soumettre à l'évaluation externe, accompagnée du **bilan**.

La dissertation est notée sur 22 points à l'aide des critères B, C, D et E fournis pour l'évaluation du travail écrit.

Remarque : la dissertation doit être le fruit du travail de l'élève ; ce dernier doit authentifier la dissertation comme telle.

Épreuve orale de remplacement

Les critères d'évaluation et les points attribués sont les mêmes que pour les élèves ayant un enseignant (voir la section « Critères d'évaluation externe – NM » du présent guide).

Section 1 : commentaire oral individuel

Pondération : 15 %

Durée : 10 minutes (plus 20 minutes de préparation)

Le commentaire oral individuel est une analyse littéraire d'un extrait tiré de l'une des œuvres étudiées dans la 2^e partie du programme.

Choix de l'extrait

Les élèves autodidactes se préparent à la section 1 de l'épreuve orale de remplacement (le commentaire oral individuel) en utilisant les questions d'orientation fournies par l'IB pour le choix des extraits tirés des œuvres étudiées dans la 2^e partie. Chaque extrait doit compter environ 40 lignes (ou être un poème entier ou un extrait de poème équivalant à environ 40 lignes). Le contenu doit être lié à la question pour qu'une analyse littéraire détaillée puisse être présentée sur l'extrait, en réponse à cette question, au moment de l'épreuve orale.

Orientation et structure

Les élèves doivent s'efforcer d'identifier et d'explorer tous les aspects importants de l'extrait, et notamment :

- situer l'extrait aussi précisément que possible dans l'œuvre dont il est tiré (ou dans le recueil, dans le cas d'un poème) ;
- commenter l'efficacité des techniques littéraires utilisées par l'auteur, y compris le recours à des procédés stylistiques et leur effet sur le lecteur.

Le commentaire doit se concentrer sur l'extrait et le relier à l'ensemble de l'œuvre, le cas échéant (par exemple, pour donner le contexte). L'extrait ne doit cependant pas servir de « tremplin » permettant à l'élève d'exposer tout ce qu'il sait sur l'œuvre en question.

Le commentaire doit être étayé et bien organisé. Il ne doit ni consister en une série d'observations décousues, ni prendre la forme d'une narration ou d'une paraphrase ligne par ligne du passage ou du poème.

Section 2 : présentation orale individuelle

Pondération : 15 %

Durée : 10 minutes

La présentation orale individuelle est basée sur deux œuvres étudiées dans la 4^e partie du programme.

Préparation

Avant l'épreuve orale de remplacement, l'élève prépare des notes pour une présentation orale sur deux des trois œuvres étudiées dans la 4^e partie.

Les élèves peuvent amener les notes qu'ils auront préparées dans la salle d'examen. Ces notes seront ensuite envoyées à l'examineur en même temps que l'enregistrement. Elles doivent se présenter sous la forme de points et non sous celle d'un exposé entièrement rédigé.

Remarque : les procédures concernant l'épreuve orale de remplacement pour les élèves autodidactes soutenus par un établissement sont détaillées dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* et dans les directives supplémentaires concernant les épreuves orales de ces candidats disponibles sur le CPEL.

Critères d'évaluation externe – NM

Vue d'ensemble

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ils sont publiés dans le présent guide. Les critères d'évaluation sont différents au NM et au NS pour les épreuves 1 et 2.

Les critères d'évaluation externe pour le NM sont présentés ci-après.

Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée

Il existe quatre critères d'évaluation au NM.

Critère A	Compréhension et interprétation	5 points
Critère B	Appréciation des choix de l'auteur	5 points
Critère C	Organisation	5 points
Critère D	Langue	5 points
	Total	20 points

Épreuve 2 : composition

Il existe cinq critères d'évaluation au NM.

Critère A	Connaissance et compréhension	5 points
Critère B	Traitement du sujet	5 points
Critère C	Appréciation des conventions littéraires du genre	5 points
Critère D	Organisation et développement	5 points
Critère E	Langue	5 points
	Total	25 points

Travail écrit

Il existe cinq critères d'évaluation au NM.

Critère A	Respect des exigences relatives au bilan	3 points
Critère B	Connaissance et compréhension	6 points
Critère C	Appréciation des choix de l'auteur	6 points
Critère D	Organisation et développement	5 points
Critère E	Langue	5 points
	Total	25 points

Les descripteurs ci-après sont réservés à l'usage des examinateurs et sont présentés ici à titre d'information pour les enseignants et les élèves.

Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée (NM)**Critère A : compréhension et interprétation**

- Dans quelle mesure l'interprétation de l'élève montre-t-elle sa compréhension de la pensée et du sentiment exprimés dans le passage ?
- Dans quelle mesure les idées sont-elles étayées de références au passage ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'analyse laisse apparaître une compréhension très élémentaire du passage, et l'interprétation est généralement peu pertinente et/ou insignifiante.
2	L'analyse laisse apparaître une certaine compréhension du passage, mais il y a peu de tentatives d'interprétation et peu de références au passage.
3	L'analyse laisse apparaître une compréhension satisfaisante du passage. Celle-ci est démontrée par une interprétation qui est presque systématiquement étayée de références au passage.
4	L'analyse laisse apparaître une bonne compréhension du passage. Celle-ci est démontrée par une interprétation convaincante, qui est systématiquement étayée de références au passage.
5	L'analyse laisse apparaître une très bonne compréhension du passage. Celle-ci est démontrée par une interprétation cohérente et convaincante, qui est étayée de références au passage bien choisies.

Critère B : appréciation des choix de l'auteur

- Dans quelle mesure l'analyse laisse-t-elle apparaître une appréciation des façons dont les choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style façonnent le sens ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

1	L'élève ne fait presque aucune référence aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.
2	L'élève fait quelques références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens, mais il ne les analyse pas.
3	L'élève fait des références appropriées aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens, en faisant preuve d'une certaine analyse et appréciation.
4	L'élève fait une bonne analyse et fait preuve d'une bonne appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.
5	L'élève fait une très bonne analyse et fait preuve d'une très bonne appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.

Critère C : organisation

- Quel est le degré d'organisation et de cohérence des idées présentées ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Les idées sont peu organisées et n'ont presque aucune cohérence.
2	Les idées sont quelque peu organisées, mais elles manquent souvent de cohérence.
3	Les idées sont organisées de façon satisfaisante et elles sont assez cohérentes.
4	Les idées sont bien organisées et cohérentes.
5	Les idées sont organisées avec efficacité et elles sont très cohérentes.

Critère D : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.

Points	Descripteurs de niveaux
3	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défailances. Le registre et le style sont généralement adaptés à la tâche.
4	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Épreuve 2 : composition (NM)

Critère A : connaissance et compréhension

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il fait preuve dans le cadre de la question traitée de sa connaissance et de sa compréhension des œuvres étudiées dans la 3^e partie ?

Remarque : les œuvres de la 3^e partie DOIVENT être sélectionnées parmi la liste d'auteurs prescrits (PLA) appropriée et le genre pertinent par rapport à la question. Dans le cas contraire, le nombre maximum de points attribués pour ce critère ne pourra pas dépasser 3.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le traitement de la question laisse apparaître une faible connaissance et aucune compréhension des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.
2	Le traitement de la question laisse apparaître une certaine connaissance mais une compréhension limitée des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.
3	Le traitement de la question laisse apparaître une connaissance satisfaisante et une certaine compréhension des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.
4	Le traitement de la question laisse apparaître une bonne connaissance et une bonne compréhension des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.
5	Le traitement de la question laisse apparaître une très bonne connaissance et une très bonne compréhension des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.

Critère B : traitement du sujet

- L'élève a-t-il bien compris les exigences spécifiques de la question ?
- Dans quelle mesure l'élève a-t-il satisfait à ces exigences ?
- Dans quelle mesure les œuvres ont-elles été comparées et opposées en tenant compte des exigences de la question ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève se montre très peu conscient des principales exigences de la question et les idées sont généralement peu pertinentes ou insignifiantes. Aucune comparaison significative des œuvres n'est faite dans le cadre de la question traitée.
2	L'élève se montre peu conscient des principales exigences de la question et les idées sont parfois peu pertinentes ou insignifiantes. Peu de comparaisons significatives des œuvres sont faites dans le cadre de la question traitée.
3	L'élève satisfait à la plupart des exigences principales de la question, en présentant des idées pertinentes. Des comparaisons des œuvres sont faites dans le cadre de la question traitée, mais elles peuvent être superficielles.
4	L'élève satisfait aux principales exigences de la question, en présentant des idées qui sont systématiquement pertinentes. Des comparaisons appropriées des œuvres sont faites dans le cadre de la question traitée.
5	L'élève satisfait aux principales exigences et comprend certaines subtilités de la question. Ses idées sont pertinentes et explorées avec soin. Des comparaisons efficaces des œuvres sont faites dans le cadre de la question traitée.

Critère C : appréciation des conventions littéraires du genre

- Dans quelle mesure l'élève identifie-t-il et apprécie-t-il l'utilisation des conventions littéraires dans le cadre de la question traitée et des œuvres utilisées ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Presque aucune convention littéraire n'est identifiée, et le développement n'est pas en rapport avec la question traitée et/ou les œuvres utilisées.
2	Des exemples de conventions littéraires sont parfois identifiés correctement, mais le développement est peu en rapport avec la question traitée et les œuvres étudiées.
3	Des exemples de conventions littéraires sont la plupart du temps identifiés correctement, et le développement est quelque peu en rapport avec la question traitée et les œuvres utilisées.
4	Des exemples de conventions littéraires sont clairement identifiés, et le développement est bon et en rapport avec la question traitée et les œuvres utilisées.
5	Des exemples de conventions littéraires sont clairement identifiés, et le développement est bon et clairement en rapport avec la question traitée et les œuvres utilisées.

Critère D : organisation et développement

- Quel est le degré d'organisation, de cohérence et de développement des idées présentées ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Les idées ne sont presque pas organisées ou structurées et elles ne sont pas cohérentes et/ou développées.
2	Les idées sont quelque peu organisées et structurées, mais elles sont très peu cohérentes et/ou développées.
3	Les idées sont organisées de façon satisfaisante, en utilisant une structure appropriée. Une certaine attention est accordée à leur cohérence et à leur développement.
4	Les idées sont bien organisées, en utilisant une bonne structure. Elles sont cohérentes et bien développées.
5	Les idées sont organisées avec efficacité, en utilisant une très bonne structure. Elles sont très cohérentes et très bien développées.

Critère E : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.
3	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défaillances. Le registre et le style sont généralement adaptés à la tâche.
4	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Travail écrit (NM et NS)

Critère A : respect des exigences relatives au bilan

- Dans quelle mesure l'élève montre-t-il comment sa compréhension des éléments culturels et contextuels s'est améliorée grâce à l'activité orale interactive ?

Remarque : le bilan doit comprendre entre 300 et 400 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, un point sera retiré.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La réflexion sur l'activité orale interactive laisse apparaître une amélioration superficielle de la compréhension qu'a l'élève des éléments culturels et contextuels.
2	La réflexion sur l'activité orale interactive laisse apparaître une certaine amélioration de la compréhension qu'a l'élève des éléments culturels et contextuels.
3	La réflexion sur l'activité orale interactive laisse apparaître une amélioration de la compréhension qu'a l'élève des éléments culturels et contextuels.

Critère B : connaissance et compréhension

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il efficacement utilisé le sujet et la dissertation pour montrer sa connaissance et sa compréhension de l'œuvre choisie ?

Remarque : l'œuvre choisie DOIT être sélectionnée parmi la liste des œuvres traduites (PLT). Dans le cas contraire, le nombre maximum de points attribués pour ce critère ne pourra pas dépasser 3.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La dissertation laisse apparaître une certaine connaissance mais une compréhension limitée de l'œuvre utilisée pour le travail écrit.
3 – 4	La dissertation laisse apparaître une connaissance et une compréhension de l'œuvre utilisée pour le travail écrit, ainsi qu'une certaine perspicacité envers cette dernière.
5 – 6	La dissertation laisse apparaître une connaissance et une compréhension détaillées de l'œuvre utilisée pour le travail écrit, ainsi qu'une perspicacité accrue envers cette dernière.

Critère C : appréciation des choix de l'auteur

- Dans quelle mesure l'élève apprécie-t-il les façons dont les choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style façonnent le sens ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève fait quelques références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens, mais en faisant preuve d'une appréciation limitée.

3 – 4	L'élève fait preuve d'une appréciation satisfaisante des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.
5 – 6	L'élève fait preuve d'une excellente appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.

Critère D : organisation et développement

- Avec quel degré d'efficacité les idées sont-elles organisées et dans quelle mesure les références aux œuvres sont-elles bien intégrées dans les idées développées ?

Remarque : la dissertation doit comprendre entre 1 200 et 1 500 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, deux points seront retirés.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Un certain effort est fait pour organiser les idées, mais il y a peu d'exemples tirés des œuvres utilisées.
2	Les idées sont superficiellement organisées et développées, en intégrant quelques exemples tirés des œuvres utilisées.
3	Les idées sont organisées et développées de façon satisfaisante, en intégrant de manière adaptée des exemples tirés des œuvres utilisées.
4	Les idées sont organisées et développées avec efficacité, en intégrant bien des exemples tirés des œuvres utilisées.
5	Les idées sont organisées et développées de façon convaincante, en intégrant efficacement des exemples tirés des œuvres utilisées.

Critère E : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.
3	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défaillances. Le registre et le style sont généralement adaptés à la tâche.

4	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Description détaillée de l'évaluation externe – NS

Épreuve 1 : commentaire littéraire

Durée : 2 heures

Pondération : 20 %

L'épreuve 1 comprend deux passages non préparés au préalable et les élèves doivent rédiger un commentaire littéraire portant sur l'un de ces passages. L'un sera de la poésie et l'autre sera tiré d'une œuvre telle que :

- un roman ou une nouvelle ;
- un essai ;
- une biographie ;
- un article de la presse écrite ayant un mérite littéraire reconnu.

Les passages à commenter peuvent être des écrits dans leur intégralité ou des extraits d'œuvres plus conséquentes. Dans la mesure du possible, il ne s'agira **ni** d'écrits d'auteurs figurant dans la PLA, **ni** d'extraits d'œuvres susceptibles d'avoir été étudiées en classe.

Le terme « commentaire littéraire » fait référence à une lecture attentive d'un passage, présentée sous la forme d'une composition. Les élèves doivent explorer des aspects tels que le contenu, la technique, le style, la structure, le thème et le langage. Ils sont évalués sur leur capacité à :

- montrer leur compréhension de la pensée et du sentiment exprimés dans le passage au moyen d'une interprétation étayée de références détaillées au passage ;
- analyser et comprendre la façon dont les effets sont obtenus dans le passage.

Il existe de nombreuses façons d'aborder et de structurer un commentaire littéraire, toutes aussi valables les unes que les autres, mais un bon commentaire fournit une explication de texte plutôt qu'un simple résumé du contenu ou qu'une simple liste des effets. Tous les commentaires doivent être continus et développés. Les commentaires contenant des paragraphes sans rapport ne se verront pas attribuer un niveau élevé.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 1 est 20.

Épreuve 2 : composition

Durée : 2 heures

Pondération : 25 %

La description est la même qu'au NM.

Travail écrit

Pondération : 25 %

La description est la même qu'au NM.

Critères d'évaluation externe – NS

Vue d'ensemble

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ces critères sont publiés dans le présent guide. Des critères différents ont été définis pour le NM et le NS.

Les critères d'évaluation externe pour le NS sont présentés ci-après.

Épreuve 1 : commentaire littéraire

Il existe quatre critères d'évaluation au NS.

Critère A	Compréhension et interprétation	5 points
Critère B	Appréciation des choix de l'auteur	5 points
Critère C	Organisation et développement	5 points
Critère D	Langue	5 points
	Total	20 points

Épreuve 2 : composition

Il existe cinq critères d'évaluation au NS.

Critère A	Connaissance et compréhension	5 points
Critère B	Traitement du sujet	5 points
Critère C	Appréciation des conventions littéraires du genre	5 points
Critère D	Organisation et développement	5 points
Critère E	Langue	5 points
	Total	25 points

Travail écrit

Il existe cinq critères d'évaluation au NS.

Critère A	Respect des exigences relatives au bilan	3 points
Critère B	Connaissance et compréhension	6 points
Critère C	Appréciation des choix de l'auteur	6 points
Critère D	Organisation et développement	5 points
Critère E	Langue	5 points
	Total	25 points

Les descripteurs ci-après sont réservés à l'usage des examinateurs et sont présentés ici à titre d'information pour les enseignants et les élèves.

Épreuve 1 : commentaire littéraire (NS)

Critère A : compréhension et interprétation

- Dans quelle mesure l'interprétation de l'élève montre-t-elle sa compréhension de la pensée et du sentiment exprimés dans le passage ?
- Dans quelle mesure les idées sont-elles étayées de références au passage ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le commentaire laisse apparaître une compréhension élémentaire du passage, mais il n'y a presque aucune tentative d'interprétation. Peu de références au passage sont faites.
2	Le commentaire laisse apparaître une certaine compréhension du passage et une tentative d'interprétation superficielle. Quelques références appropriées au passage sont faites.
3	Le commentaire laisse apparaître une compréhension satisfaisante du passage. Celle-ci est démontrée par une interprétation étayée de références appropriées au passage.
4	Le commentaire laisse apparaître une très bonne compréhension du passage. Celle-ci est démontrée par une interprétation cohérente, étayée de références au passage bien choisies.
5	Le commentaire laisse apparaître une excellente compréhension du passage. Celle-ci est démontrée par une interprétation convaincante, étayée de bonnes références au passage.

Critère B : appréciation des choix de l'auteur

- Dans quelle mesure l'analyse laisse-t-elle apparaître appréciation des façons dont les choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style façonnent le sens ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le commentaire contient peu de références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens, et il ne laisse apparaître aucune analyse ou appréciation.
2	Le commentaire contient quelques références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens, mais il laisse apparaître une analyse ou une appréciation limitée.
3	Le commentaire laisse apparaître une analyse et une appréciation satisfaisantes des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.
4	Le commentaire laisse apparaître une très bonne analyse et une très bonne appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.
5	Le commentaire laisse apparaître une excellente analyse et une excellente appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.

Critère C : organisation et développement

- Quel est le degré d'organisation, de cohérence et de développement des idées présentées ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Les idées sont peu organisées. Une structure superficielle peut être apparente, mais les idées ne sont pas cohérentes ni développées.
2	Les idées sont quelque peu organisées, en utilisant une structure reconnaissable. Elles sont souvent peu cohérentes et peu développées.
3	Les idées sont organisées de façon satisfaisante, en utilisant une structure appropriée. Une certaine attention est accordée à leur cohérence et à leur développement.
4	Les idées sont organisées avec efficacité, en utilisant une très bonne structure. Elles sont très cohérentes et très bien développées.
5	Les idées sont organisées de façon convaincante, en utilisant une structure excellente. La cohérence et le développement des idées sont excellents.

Critère D : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés au commentaire.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés au commentaire.
2	La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés au commentaire.
3	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défaillances. Le registre et le style sont généralement adaptés au commentaire.
4	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés au commentaire.
5	La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés au commentaire.

Épreuve 2 : composition (NS)

Critère A : connaissance et compréhension

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il fait preuve dans le cadre de la question traitée de sa connaissance et de sa compréhension des œuvres étudiées dans la 3^e partie ?

Remarque : les œuvres de la 3^e partie DOIVENT être sélectionnées parmi la liste d'auteurs prescrits (PLA) appropriée et le genre pertinent par rapport à la question. Dans le cas contraire, le nombre maximum de points attribués pour ce critère ne pourra pas dépasser 3.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le traitement de la question laisse apparaître une certaine connaissance mais presque aucune compréhension des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.
2	Le traitement de la question laisse apparaître une connaissance généralement satisfaisante et une compréhension superficielle des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.
3	Le traitement de la question laisse apparaître une connaissance et une compréhension satisfaisantes des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.
4	Le traitement de la question laisse apparaître une bonne connaissance et une bonne compréhension des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.
5	Le traitement de la question laisse apparaître une connaissance et une compréhension profondes des œuvres étudiées dans la 3 ^e partie.

Critère B : traitement du sujet

- L'élève a-t-il bien compris les exigences spécifiques de la question ?
- Dans quelle mesure l'élève a-t-il satisfait à ces exigences ?
- Dans quelle mesure les œuvres ont-elles été comparées et opposées en tenant compte des exigences de la question ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève se montre peu conscient des principales exigences de la question et les idées sont généralement peu pertinentes et/ou insignifiantes. Peu de comparaisons significatives des œuvres sont faites dans le cadre de la question traitée.
2	L'élève satisfait à certaines des principales exigences de la question, en présentant quelques idées pertinentes. Une tentative superficielle de comparaison des œuvres est faite dans le cadre de la question traitée.
3	L'élève satisfait à la plupart des exigences principales de la question, en présentant des idées systématiquement pertinentes. Des comparaisons appropriées des œuvres sont faites dans le cadre de la question traitée.

4	L'élève satisfait aux principales exigences et comprend certaines subtilités de la question. Ses idées sont pertinentes et explorées avec soin. Les comparaisons laissent apparaître une certaine évaluation des œuvres dans le cadre de la question traitée.
5	L'élève satisfait à toutes les exigences et comprend les subtilités de la question. Ses idées sont convaincantes et réfléchies. Les comparaisons comprennent une bonne évaluation des œuvres dans le cadre de la question traitée.

Critère C : appréciation des conventions littéraires du genre

- Dans quelle mesure l'élève identifie-t-il et apprécie-t-il l'utilisation des conventions littéraires dans le cadre de la question traitée et des œuvres utilisées ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Quelques conventions littéraires sont identifiées mais le développement est limité et peu en rapport avec la question traitée et/ou les œuvres utilisées.
2	Des exemples de conventions littéraires sont parfois identifiés correctement, et le développement est acceptable et quelque peu en rapport avec la question traitée et les œuvres utilisées.
3	Des exemples de conventions littéraires sont identifiés de façon satisfaisante, et le développement est satisfaisant et en rapport avec la question traitée et les œuvres utilisées.
4	Des exemples de conventions littéraires sont clairement identifiés, et le développement est bon et en rapport avec la question traitée et les œuvres utilisées.
5	Des exemples de conventions littéraires sont identifiés avec perspicacité, et le développement est convaincant et clairement en rapport avec la question traitée et les œuvres utilisées.

Critère D : organisation et développement

- Quel est le degré d'organisation, de cohérence et de développement des idées présentées ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Les idées sont peu organisées. Une structure superficielle peut être apparente, mais les idées ne sont pas cohérentes et/ou développées.
2	Les idées sont quelque peu organisées, en utilisant une structure reconnaissable. Elles sont souvent peu cohérentes et peu développées.
3	Les idées sont organisées de façon satisfaisante, en utilisant une structure appropriée. Une certaine attention est accordée à leur cohérence et à leur développement.
4	Les idées sont organisées avec efficacité, en utilisant une très bonne structure. Elles sont très cohérentes et très bien développées.
5	Les idées sont organisées de façon convaincante, en utilisant une structure excellente. La cohérence et le développement des idées sont excellents.

Critère E : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.
3	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défaillances. Le registre et le style sont généralement adaptés à la tâche.
4	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Travail écrit (NM et NS)**Critère A : respect des exigences relatives au bilan**

- Dans quelle mesure l'élève montre-t-il comment sa compréhension des éléments culturels et contextuels s'est améliorée grâce à l'activité orale interactive ?

Remarque : le bilan doit comprendre entre 300 et 400 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, un point sera retiré.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La réflexion sur l'activité orale interactive laisse apparaître une amélioration superficielle de la compréhension qu'a l'élève des éléments culturels et contextuels.
2	La réflexion sur l'activité orale interactive laisse apparaître une certaine amélioration de la compréhension qu'a l'élève des éléments culturels et contextuels.
3	La réflexion sur l'activité orale interactive laisse apparaître une amélioration de la compréhension qu'a l'élève des éléments culturels et contextuels.

Critère B : connaissance et compréhension

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il efficacement utilisé le sujet et la dissertation pour montrer sa connaissance et sa compréhension de l'œuvre choisie ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La dissertation laisse apparaître une certaine connaissance mais une compréhension limitée de l'œuvre utilisée pour le travail écrit.
3 – 4	La dissertation laisse apparaître une connaissance et une compréhension de l'œuvre utilisée pour le travail écrit, ainsi qu'une certaine perspicacité envers cette dernière.
5 – 6	La dissertation laisse apparaître une connaissance et une compréhension détaillées de l'œuvre utilisée pour le travail écrit, ainsi qu'une perspicacité accrue envers cette dernière.

Critère C : appréciation des choix de l'auteur

- Dans quelle mesure l'élève apprécie-t-il les façons dont les choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style façonnent le sens ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève fait quelques références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens, mais en faisant preuve d'une appréciation limitée.
3 – 4	L'élève fait preuve d'une appréciation satisfaisante des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.
5 – 6	L'élève fait preuve d'une excellente appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens.

Critère D : organisation et développement

- Avec quel degré d'efficacité les idées sont-elles organisées et dans quelle mesure les références aux œuvres sont-elles bien intégrées dans les idées développées ?

Remarque : la dissertation doit comprendre entre 1 200 et 1 500 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, deux points seront retirés.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Un certain effort est fait pour organiser les idées, mais il y a peu d'exemples tirés des œuvres utilisées.
2	Les idées sont superficiellement organisées et développées, en intégrant quelques exemples tirés des œuvres utilisées.

3	Les idées sont organisées et développées de façon satisfaisante, en intégrant de manière adaptée des exemples tirés des œuvres utilisées.
4	Les idées sont organisées et développées avec efficacité, en intégrant bien des exemples tirés des œuvres utilisées.
5	Les idées sont organisées et développées de façon convaincante, en intégrant efficacement des exemples tirés des œuvres utilisées.

Critère E : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la syntaxe sont relativement corrects, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.
3	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, malgré quelques défaillances. Le registre et le style sont généralement adaptés à la tâche.
4	La langue est claire et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire et les expressions sont efficaces, choisies avec soin et précises. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Évaluation interne

But de l'évaluation interne

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours et elle est obligatoire pour les élèves du NS et du NM. Elle leur permet de prouver leurs compétences et connaissances. La préparation des élèves aux tâches d'évaluation interne doit se faire dans le cadre de l'enseignement habituel en classe.

Au NM, les élèves doivent présenter un commentaire oral de 10 minutes (questions subséquentes incluses) portant sur un extrait tiré de l'une des œuvres étudiées dans la 2^e partie.

Au NS, le commentaire doit porter sur un poème ou un extrait de poème. Les élèves doivent présenter un commentaire de 10 minutes, suivi d'une discussion de 10 minutes sur l'une des autres œuvres étudiées dans la 2^e partie.

Au NM comme au NS, les élèves doivent aussi faire une présentation orale portant sur une ou plusieurs œuvres étudiées dans la 4^e partie.

La pondération est de 15 % pour le commentaire et de 15 % pour la présentation, au NM et au NS.

Direction des travaux et authenticité

Les composantes orales évaluées en interne au NM et au NS doivent être le travail personnel de l'élève. Il incombe à l'enseignant de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences concernant le type de travail qui sera soumis à l'évaluation interne ;
- les critères d'évaluation. Les élèves doivent comprendre que le travail qu'ils remettront doit bien tenir compte de ces critères.

Pour le commentaire oral, il est essentiel que les élèves ne sachent pas à l'avance quelle œuvre ou quel extrait ils devront commenter. La présentation orale doit être le fruit du travail de l'élève. Elle ne doit pas avoir été entièrement rédigée puis être lue à haute voix. L'authenticité peut être vérifiée en discutant avec l'élève du contenu et en examinant en détail les notes qu'il a utilisées (le cas échéant).

L'exigence selon laquelle les enseignants et les élèves doivent authentifier le travail fourni pour l'évaluation interne s'applique au travail de tous les élèves et non pas seulement à l'échantillonnage de travaux qui sera envoyé à un examinateur pour la révision de notation. Si l'enseignant ou l'élève n'est pas en mesure d'authentifier le travail, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

Volume horaire

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours de langue A : littérature ; elle correspond à 30 % de l'évaluation finale au NM et au NS. Cette pondération doit se refléter dans le temps alloué à l'enseignement des connaissances, des compétences et de la compréhension requises pour cette composante, de même que dans le temps total alloué pour effectuer le travail requis.

Pendant ce cours de deux ans, il est important de tenir compte des éléments suivants :

- le temps nécessaire à l'enseignant pour expliquer aux élèves les modalités de l'évaluation interne ;
- les heures de cours nécessaires pour permettre aux élèves de travailler sur la composante de l'évaluation interne ;
- le temps nécessaire à chaque élève pour consulter son enseignant ;
- le temps nécessaire pour examiner et suivre les progrès effectués.

Exigences et recommandations

Le commentaire oral individuel et la présentation orale individuelle doivent être faits dans la langue A étudiée.

Utilisation des critères d'évaluation interne

L'évaluation interne se base sur un certain nombre de critères. Chaque critère d'évaluation comprend des descripteurs définissant des niveaux d'accomplissement spécifiques auxquels correspond une gamme de points. Bien que les descripteurs de niveaux portent sur les aspects positifs du travail, la notion d'échec peut être incluse dans la description.

Les enseignants doivent noter le commentaire oral individuel et la présentation orale individuelle au NM et au NS à l'aide des critères d'évaluation en utilisant les descripteurs de niveaux.

- Les critères d'évaluation sont différents pour le NM et le NS.
- Le but consiste à trouver, pour chaque critère, le descripteur qui correspond le mieux au niveau de l'élève à l'aide du modèle de meilleur ajustement. Ce modèle consiste à effectuer un jugement lorsqu'un travail satisfait à des aspects du critère à des niveaux différents. Les points attribués doivent refléter le plus possible l'accomplissement dans son ensemble par rapport au critère. Il n'est pas nécessaire que tous les aspects du descripteur de niveaux soient remplis pour que les points correspondants soient attribués.
- Lorsqu'ils évaluent le travail d'un élève, les enseignants doivent, pour chaque critère, lire les descripteurs de niveaux jusqu'à ce qu'ils atteignent celui qui décrit le mieux le travail évalué. Si un travail semble se situer entre deux descripteurs, l'enseignant doit les relire et choisir celui qui est le plus approprié au travail de l'élève.
- Lorsqu'un niveau contient une gamme de points, l'enseignant doit donner les points les plus élevés si le travail de l'élève démontre les qualités décrites dans une large mesure. Il doit accorder une note plus basse du descripteur si le travail démontre les qualités décrites dans une moindre mesure.
- Seuls les nombres entiers seront retenus. Les notes partielles, c'est-à-dire les fractions et les décimales, ne sont pas acceptées.

- Les enseignants ne doivent pas penser en termes de réussite ou d'échec, mais plutôt chercher à déterminer le descripteur adéquat pour chaque critère d'évaluation.
- Les descripteurs les plus élevés ne correspondent pas nécessairement à un travail parfait et doivent être à la portée des élèves. Les enseignants ne doivent pas hésiter à choisir les extrêmes s'ils décrivent adéquatement le niveau du travail évalué.
- Un élève qui a atteint un niveau élevé pour un critère donné n'atteindra pas nécessairement un niveau élevé pour les autres critères. De même, l'atteinte d'un niveau bas pour un critère donné n'implique pas nécessairement que le travail atteindra aussi un niveau bas pour les autres critères. Les enseignants ne doivent pas s'attendre à voir l'évaluation de l'ensemble des élèves suivre une distribution particulière de notes.
- Il est recommandé de mettre les critères d'évaluation à la disposition des élèves.

Description détaillée de l'évaluation interne – NM

Remarque : le commentaire oral individuel est évalué en interne et fait l'objet d'une révision de notation externe par l'IB. Des enregistrements du commentaire oral individuel sont exigés pour la révision de notation. Les instructions pour l'enregistrement des commentaires oraux individuels et l'envoi des enregistrements sont fournies chaque année dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Le tableau ci-après donne un aperçu des exigences relatives au travail oral évalué en interne au NM.

La note maximale pour chaque tâche est 30.

Commentaire oral individuel (30 points)	
Extraits	Tirés de l'une des deux œuvres étudiées dans la 2 ^e partie du programme
Temps de préparation	20 minutes
Durée totale du commentaire	10 minutes
Répartition du temps	Présentation : 8 minutes Questions subséquentes posées par l'enseignant : 2 minutes
Présentation orale individuelle (30 points)	
Œuvre(s)	Une ou plusieurs œuvres étudiées dans la 4 ^e partie du programme
Temps de préparation	Les élèves préparent la présentation durant leurs temps libres.
Durée totale de la présentation	10 à 15 minutes

Commentaire oral individuel

Pondération : 15 %

Durée : 10 minutes

- Le commentaire oral individuel est une analyse littéraire d'un extrait tiré de l'une des œuvres étudiées dans la 2^e partie du programme.
- Les élèves ne doivent pas connaître l'extrait choisi ou l'œuvre de la 2^e partie dont est tiré l'extrait pour le commentaire oral individuel avant le début de la période de préparation.
- Chaque extrait doit être accompagné d'une ou deux questions d'orientation choisies par l'enseignant.

Orientation et structure

Les élèves doivent s'efforcer d'identifier et d'explorer tous les aspects importants de l'extrait, et notamment :

- situer l'extrait aussi précisément que possible dans l'œuvre dont il est tiré (ou dans le recueil, dans le cas d'un poème) ;
- commenter l'efficacité des techniques littéraires utilisées par l'auteur, y compris le recours à des procédés stylistiques et leur effet sur le lecteur.

Le commentaire doit se concentrer sur l'extrait et le relier à l'ensemble de l'œuvre, le cas échéant (par exemple, pour donner le contexte). L'extrait ne doit cependant pas servir de « tremplin » permettant à l'élève d'exposer tout ce qu'il sait sur l'œuvre en question.

Le commentaire doit être étayé et bien organisé. Il ne doit ni consister en une série d'observations décousues, ni prendre la forme d'une narration ou d'une paraphrase ligne par ligne du passage ou du poème.

Le commentaire de l'élève doit durer 8 minutes maximum et les questions subséquentes ne doivent pas prendre plus de 2 minutes. Si l'élève parle pendant moins de 8 minutes, le temps restant jusqu'aux 10 minutes doit être consacré aux questions subséquentes.

Choix de l'extrait

La longueur de l'extrait dépendra de sa complexité, mais il doit compter 20 à 30 lignes. Pour ce qui est de la poésie, les enseignants peuvent choisir un poème dans son intégralité ou un extrait important d'un poème plus long. Des poèmes plus courts peuvent être adaptés au commentaire s'ils présentent suffisamment d'éléments à commenter.

Les élèves doivent recevoir une copie de l'extrait dépourvue de numéros de pages, de titres, d'annotations ou de notes.

Nombre d'extraits

Le nombre d'extraits différents à choisir dépendra du nombre d'élèves dans la classe. Le nombre minimal d'extraits différents qui doivent être prévus en fonction du nombre d'élèves dans la classe est présenté dans le tableau ci-dessous.

Nombre d'élèves	Nombre d'extraits requis
1 – 5	1 par élève
6 – 10	6
11 – 15	7
16 – 20	8
21 – 25	9
26 – 30	10

Questions d'orientation

Les enseignants doivent préparer une ou deux questions pour chaque extrait.

Les questions d'orientation doivent porter sur quelques-uns des aspects les plus significatifs de l'extrait et aider les élèves à se concentrer sur leur analyse. Elles doivent suggérer des domaines de discussion, mais les élèves sont libres d'utiliser ou non ces questions. Ils ne sont pas pénalisés si leur commentaire ne répond pas directement aux questions d'orientation.

La liste de questions ci-après vise à aider les enseignants à formuler leurs propres questions. Les enseignants peuvent aussi utiliser les exemples de questions qui conviennent aux extraits choisis. Une liste plus complète d'exemples de questions est disponible dans le matériel de soutien pédagogique.

Les questions sont regroupées par grands genres littéraires. Cependant, la PLA pour chaque langue A a ses propres genres littéraires, qui peuvent différer légèrement de ceux indiqués ci-après.

Théâtre

- Qu'est-ce que la diction employée révèle sur le ou les personnages ?
- Quel rôle les effets musicaux, sonores et lumineux doivent-ils jouer dans cet extrait ?
- Quel effet cet extrait est-il susceptible d'avoir sur le public ?
- Pour quelles raisons cet extrait peut-il être considéré comme un moment charnière ou clé de la pièce ?

Prose : roman et nouvelle

- Comment la structure fonctionne-t-elle dans cet extrait pour transmettre les idées clés ?
- Comment l'équilibre entre le dialogue et la narration influence-t-il votre compréhension de cet extrait ?
- Comment les thèmes clés de l'œuvre sont-ils explorés dans cet extrait ?
- Comment cet extrait permet-il de changer votre compréhension des personnages concernés ?

Prose non fictionnelle

- Quel est l'effet recherché par la syntaxe utilisée dans cet extrait ?
- En quoi le style de cet extrait est-il représentatif de l'ensemble de l'œuvre ?
- Quel effet cet extrait est-il susceptible d'avoir sur le lecteur ?
- Quelle est l'importance de l'enchaînement logique des idées dans cet extrait ?

Poésie

- Quel est le lien entre le titre et le poème lui-même ?
- Comment la progression des idées contribue-t-elle au développement du ou des thèmes ?
- Comment la structure des strophes reflète-t-elle le développement du sujet du poème ?
- De quelles façons le dernier vers / la dernière strophe changent-ils votre compréhension de l'ensemble du poème ?

Déroulement du commentaire oral individuel

Le lieu et la date sont choisis par les enseignants, mais ils doivent respecter les délais et les règles fixés par l'IB. Les enseignants peuvent organiser tous les commentaires oraux individuels le même jour ou les répartir sur plusieurs jours. Les élèves doivent être avisés suffisamment à l'avance de la date de l'oral.

Préparation (20 minutes)

Les élèves sont surveillés pendant le temps de préparation. Ils doivent :

- lire attentivement l'extrait et les questions d'orientation qui l'accompagnent ;
- identifier et analyser en détail tous les aspects significatifs de l'extrait ;
- prendre des notes pour le commentaire ;
- organiser la structure du commentaire.

Présentation du commentaire (8 minutes)

Les élèves doivent être autorisés à présenter leur commentaire sans interruption et l'enseignant ne doit ni les distraire, ni essayer de restructurer leur commentaire. Il ne doit intervenir que si l'élève panique et a besoin d'être encouragé, s'il est hors sujet ou s'il a des difficultés à continuer.

Questions subséquentes (2 minutes)

L'enseignant doit entamer une discussion avec l'élève afin de vérifier de façon plus approfondie sa connaissance et sa compréhension de l'extrait ou du poème. S'il s'agit d'un élève qui perd un peu ses moyens, l'enseignant doit l'aider en revenant sur les questions d'orientation pour lui donner l'occasion d'améliorer ou d'approfondir les assertions discutables ou peu appropriées.

L'enseignant doit être convaincu que l'élève a compris les mots, expressions et allusions spécifiques, et pris la mesure de leur importance dans l'extrait ou le poème. Il doit aussi s'assurer que l'élève a saisi l'importance de l'extrait dans le contexte général de l'œuvre ou, s'il s'agit d'un poème intégral, la relation entre ce dernier et d'autres poèmes du même auteur qui ont été étudiés.

L'enseignant doit vérifier que l'élève comprend les techniques utilisées par l'auteur et peut les commenter.

Présentation orale individuelle

Remarque : la présentation orale individuelle est évaluée en interne et la révision de notation de l'IB est effectuée par le biais du commentaire oral individuel. Les enregistrements ne sont pas envoyés à l'IB. Des informations détaillées sont fournies chaque année dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Pondération : 15 %

Durée : 10 à 15 minutes

La présentation orale individuelle est basée sur une ou plusieurs œuvres étudiées dans la 4^e partie du programme. Chaque élève choisit un sujet pour sa présentation, en accord avec l'enseignant.

Choix du sujet

Le sujet choisi doit refléter les préférences de l'élève. Il peut porter sur tous les aspects de la ou des œuvres étudiées, tels que :

- le contexte culturel de la ou des œuvres et tout autre aspect apparenté ;
- une optique thématique ;
- la présentation des personnages ;
- le style et les techniques ;
- l'attitude de l'auteur vis-à-vis de certains aspects des œuvres (par exemple, le ou les personnages, le sujet) ;
- une interprétation d'éléments spécifiques vus sous différents angles.

Orientation de la présentation orale individuelle

L'orientation de chaque présentation orale dépendra de la nature et de l'étendue du sujet choisi. Quels que soient le sujet et le type de présentation choisis, l'élève doit montrer :

- sa connaissance et sa compréhension des œuvres ;
- une très bonne compréhension de l'aspect discuté ;
- une bonne utilisation des stratégies permettant d'éveiller et de retenir l'attention du public ;
- une adaptation de la présentation à la tâche.

Structure de la présentation orale individuelle

La structure de chaque présentation orale dépendra largement du type d'activité choisi pour traiter le sujet.

L'élève a la responsabilité de choisir le type de présentation qui lui permettra d'atteindre de la façon la plus efficace les objectifs du sujet. Quelle que soit l'activité choisie, toutes les présentations doivent avoir une structure cohérente.

Préparation de la présentation orale individuelle

L'élève doit préparer sa présentation en dehors des heures de cours. Après avoir choisi le sujet de sa présentation, l'élève aura la responsabilité :

- de choisir les matériaux appropriés pour sa présentation ;
- d'organiser ces matériaux afin de leur donner une structure cohérente ;
- de choisir un mode de présentation adapté à l'activité et au sujet.

Suggestions d'activités

La liste ci-après convient à toutes les options étudiées dans la 4^e partie du programme et contient des exemples de la large palette d'activités pouvant être utilisées pour la présentation orale individuelle. Cette liste n'est ni exhaustive ni obligatoire. Les exemples ne sont que des suggestions et peuvent être complétés par les enseignants ou par les élèves avec l'accord de leurs enseignants. Les élèves doivent choisir l'activité la plus adaptée au sujet choisi.

La présentation orale individuelle peut être réalisée avec un partenaire ou en petit groupe. Dans ce cas, chaque élève doit faire une présentation individuelle de 10 à 15 minutes pouvant être évaluée par l'enseignant.

- Critique d'un écrit de l'élève rédigé dans un style imitant l'un des genres littéraires étudiés.
- Explication d'un aspect spécifique de l'œuvre d'un auteur.
- Examen d'une interprétation particulière d'une œuvre.
- Mise en rapport d'une œuvre donnée d'un auteur avec un autre document (par exemple, explication du contexte social ou des opinions politiques).
- Commentaire sur l'utilisation d'une image, d'une idée ou d'un symbole spécifique dans un texte ou dans l'œuvre d'un auteur.
- Représentation ou pastiche d'un poème étudié. Cette activité doit être suivie d'une explication et d'une discussion portant sur ce que l'élève a essayé de faire.
- Comparaison de deux passages, de deux personnages ou de deux œuvres.
- Commentaire sur un passage tiré d'une œuvre étudiée en classe, préparé à la maison.
- Explication de la réaction de l'élève à une œuvre.
- Présentation de deux interprétations divergentes d'une même œuvre.

- Monologue ou dialogue par un personnage à un point important de l'œuvre.
- Souvenir évoqué par un personnage sur un point de sa vie passée.
- Réaction d'un auteur à une interprétation particulière d'éléments de son œuvre dans un contexte donné (par exemple, la défense d'une œuvre face à une accusation de subversion ou d'immoralité émanant de la censure).

Veillez noter que les élèves qui choisissent des présentations créatives doivent fournir une justification de leur travail.

Déroulement de la présentation et de la discussion

Les enseignants doivent permettre aux élèves de faire leur présentation sans les interrompre ou les aider.

Après la présentation, l'enseignant entame une discussion avec l'élève afin de vérifier de façon plus approfondie sa connaissance et sa compréhension des œuvres ou du sujet. Il doit particulièrement s'assurer que l'élève justifie ses choix concernant :

- les matériaux utilisés dans la présentation ;
- l'activité sélectionnée pour traiter le sujet ;
- l'adéquation du style de la présentation.

Toute la classe peut participer à la discussion qui suit la présentation, mais l'élève n'est évalué que sur sa présentation (qui, le cas échéant, comprend une justification).

Critères d'évaluation interne – NM

Vue d'ensemble

Commentaire oral individuel

Il existe quatre critères d'évaluation au NM.

Critère A	Connaissance et compréhension de l'extrait	10 points
Critère B	Appréciation des choix de l'auteur	10 points
Critère C	Organisation et présentation	5 points
Critère D	Langue	5 points
	Total	30 points

Présentation orale individuelle

Il existe trois critères d'évaluation au NM.

Critère A	Connaissance et compréhension de la ou des œuvres	10 points
Critère B	Présentation	10 points
Critère C	Langue	10 points
	Total	30 points

Les descripteurs ci-après sont réservés à l'usage des examinateurs et sont présentés ici à titre d'information pour les enseignants et les élèves.

Commentaire oral individuel (NM)

Critère A : connaissance et compréhension de l'extrait

- Dans quelle mesure la connaissance et la compréhension de l'élève sont-elles démontrées par son interprétation de l'extrait ?

Remarque : l'extrait choisi pour le commentaire DOIT appartenir à une œuvre sélectionnée parmi la liste d'auteurs prescrits (PLA) appropriée. Dans le cas contraire, le nombre maximum de points attribués pour ce critère ne pourra pas dépasser 6.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Il n'y a presque aucune connaissance de l'extrait et les références à ce dernier sont peu pertinentes et/ou insignifiantes.
3 – 4	Le commentaire laisse apparaître une certaine connaissance de l'extrait. Celle-ci est démontrée par une interprétation très limitée, qui s'appuie sur quelques références au passage pertinentes.
5 – 6	Le commentaire laisse apparaître une connaissance et une compréhension satisfaisantes de l'extrait. Celles-ci sont démontrées par une interprétation qui s'appuie sur des références au passage généralement adaptées.
7 – 8	Le commentaire laisse apparaître une bonne connaissance et une bonne compréhension de l'extrait. Celles-ci sont démontrées par une interprétation qui s'appuie sur des références au passage pertinentes et adaptées.
9 – 10	Le commentaire laisse apparaître une très bonne connaissance et une très bonne compréhension de l'extrait. Celles-ci sont démontrées par une interprétation détaillée, qui s'appuie sur des références au passage bien choisies.

Critère B : appréciation des choix de l'auteur

- Dans quelle mesure l'élève apprécie-t-il les façons dont les choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style façonnent le sens ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève ne fait presque aucune référence aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans l'extrait.
3 – 4	L'élève fait quelques références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans l'extrait.
5 – 6	L'élève fait des références appropriées aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans l'extrait, en faisant preuve d'une certaine appréciation.
7 – 8	L'élève fait preuve d'une bonne appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans l'extrait.
9 – 10	L'élève fait preuve d'une très bonne appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans l'extrait.

Critère C : organisation et présentation

- Dans quelle mesure l'élève présente-t-il un commentaire structuré et bien ciblé ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le commentaire n'est presque pas structuré et/ou ciblé.
2	Le commentaire est peu structuré selon un plan apparent et il n'est que rarement ciblé.
3	Le commentaire est structuré selon un plan apparent et il est généralement ciblé.
4	Le commentaire est structuré selon un plan clair et il est ciblé.
5	Le commentaire est structuré très clairement et il est constamment ciblé.

Critère D : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés au commentaire.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu appropriés.
2	La langue est parfois claire et appropriée. La grammaire et la syntaxe sont généralement correctes, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure appropriés.
3	La langue est généralement claire et appropriée. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont généralement appropriés.
4	La langue est claire et appropriée. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et appropriés.
5	La langue est très claire et tout à fait appropriée. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement efficaces et appropriés.

Présentation orale individuelle (NM)

Critère A : connaissance et compréhension de la ou des œuvres

- Dans quelle mesure l'élève fait-il preuve de sa connaissance et de sa compréhension de la ou des œuvres utilisées dans la présentation ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La présentation laisse apparaître une connaissance très limitée et presque aucune compréhension du contenu de la ou des œuvres présentées.
3 – 4	La présentation laisse apparaître une certaine connaissance et une compréhension superficielle du contenu de la ou des œuvres présentées.
5 – 6	La présentation laisse apparaître une connaissance et une compréhension satisfaisantes du contenu et de certaines implications de la ou des œuvres présentées.
7 – 8	La présentation laisse apparaître une bonne connaissance et une bonne compréhension du contenu et de nombreuses implications de la ou des œuvres présentées.
9 – 10	La présentation laisse apparaître une très bonne connaissance et une très bonne compréhension du contenu et de la majorité des implications de la ou des œuvres présentées.

Critère B : présentation

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il prêté attention à l'efficacité et à l'adéquation de sa présentation ?
- Dans quelle mesure l'élève a-t-il utilisé des stratégies pour éveiller et retenir l'attention du public (par exemple, l'audibilité, le contact visuel, la gestuelle, l'utilisation efficace d'accessoires) ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La présentation est inadaptée et presque aucun effort n'est fait pour éveiller et retenir l'attention du public.
3 – 4	La présentation est parfois adaptée et un certain effort est fait pour éveiller et retenir l'attention du public.
5 – 6	La présentation est généralement adaptée et laisse apparaître une volonté manifeste d'éveiller et de retenir l'attention du public.
7 – 8	La présentation est constamment adaptée et l'élève utilise des stratégies appropriées pour éveiller et retenir l'attention du public.
9 – 10	La présentation est efficace et l'élève utilise de très bonnes stratégies pour éveiller et retenir l'attention du public.

Critère C : langue

- Dans quelle mesure la langue est-elle claire et appropriée ?
- Dans quelle mesure le registre et le style sont-ils adaptés à la présentation choisie ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la présentation choisie.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La langue est inappropriée et presque aucun effort n'est fait pour choisir un registre et un style adaptés à la présentation choisie.
3 – 4	La langue est parfois appropriée, mais le registre et le style sont peu adaptés à la présentation choisie.
5 – 6	La langue est généralement appropriée et une certaine attention est accordée à l'utilisation d'un registre et d'un style adaptés à la présentation choisie.
7 – 8	La langue est claire et appropriée, et le registre et le style sont bien adaptés à la présentation choisie.
9 – 10	La langue est très claire et tout à fait appropriée, et le registre et le style sont constamment efficaces et adaptés à la présentation choisie.

Description détaillée de l'évaluation interne – NS

Remarque : le commentaire oral individuel est évalué en interne et fait l'objet d'une révision de notation externe par l'IB. Des enregistrements du commentaire oral individuel et de la discussion sont exigés pour la révision de notation. Les instructions pour les enregistrements et leur envoi sont fournies chaque année dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Le tableau ci-après donne un aperçu des exigences relatives au travail oral évalué en interne au NS.

La note maximale pour chaque tâche est 30.

Commentaire oral individuel et discussion (30 points)	
Extraits	Tirés des poèmes étudiés dans la 2 ^e partie du programme
Temps de préparation	20 minutes (pour le commentaire ; aucun temps de préparation n'est accordé pour la discussion)
Durée totale	20 minutes (10 minutes pour le commentaire oral et 10 minutes pour la discussion)
Répartition du temps	Commentaire oral : 8 minutes de présentation suivies de 2 minutes de questions posées par l'enseignant Discussion : 10 minutes
Présentation orale individuelle (30 points)	
Œuvre(s)	Une ou plusieurs œuvres étudiées dans la 4 ^e partie du programme
Temps de préparation	Les élèves préparent la présentation durant leurs temps libres.
Durée totale de la présentation	10 à 15 minutes

Commentaire oral individuel et discussion

Pondération : 15 %

Durée : 20 minutes

Commentaire oral individuel (10 minutes)

- Le commentaire individuel est une analyse littéraire d'un poème ou d'un extrait tiré d'un poème, choisi par l'enseignant parmi les poèmes étudiés dans la 2^e partie du programme.
- Les élèves ne doivent pas savoir sur quel poème ou extrait de poème portera le commentaire avant le début de la période de préparation.
- Le poème doit être accompagné d'une ou deux questions d'orientation choisies par l'enseignant.

Discussion (10 minutes)

- La discussion est dirigée par l'enseignant et suit immédiatement le commentaire oral individuel, sans interruption de l'enregistrement.
- L'œuvre sur laquelle portent les questions posées durant la discussion doit avoir été étudiée dans la 2^e partie, mais ne pas avoir été utilisée pour le commentaire.
- L'élève ne doit pas savoir sur quelle œuvre porteront les questions posées lors de la discussion avant que celle-ci ne débute (à savoir, après le commentaire).

Orientation et structure

Les élèves doivent s'efforcer d'identifier et d'explorer tous les aspects importants de l'extrait, et notamment :

- situer l'extrait aussi précisément que possible dans le poème dont il est tiré (ou dans le recueil, dans le cas d'un poème entier) ;
- commenter l'efficacité des techniques littéraires utilisées par l'auteur, y compris le recours à des procédés stylistiques et leur effet sur le lecteur.

Le commentaire doit se concentrer sur l'extrait et le relier à l'ensemble du poème (ou au recueil, dans le cas d'un poème entier). L'extrait ne doit cependant pas servir de « tremplin » permettant à l'élève d'exposer tout ce qu'il sait sur le poème en question.

Le commentaire doit être étayé et bien organisé. Il ne doit ni consister en une série d'observations décousues, ni prendre la forme d'une narration ou d'une paraphrase ligne par ligne de l'extrait ou du poème.

Le commentaire de l'élève doit durer 8 minutes maximum et les questions subséquentes ne doivent pas prendre plus de 2 minutes. Si l'élève parle pendant moins de 8 minutes, le temps restant jusqu'aux 10 minutes doit être consacré aux questions subséquentes.

Choix de l'extrait

La longueur de l'extrait dépendra de sa complexité mais il doit compter 20 à 30 lignes. Les enseignants peuvent choisir un poème dans son intégralité ou un extrait important d'un poème plus long. Des poèmes plus courts peuvent être adaptés au commentaire s'ils présentent suffisamment d'éléments à commenter.

Les élèves doivent recevoir une copie de l'extrait dépourvue de numéros de pages, de titres, d'annotations ou de notes.

Nombre d'extraits

Le nombre d'extraits différents à choisir dépendra du nombre d'élèves dans la classe. Le nombre minimal d'extraits différents qui doivent être prévus en fonction du nombre d'élèves dans la classe est présenté dans le tableau ci-dessous.

Nombre d'élèves	Nombre d'extraits requis
1 – 5	1 par élève
6 – 10	6
11 – 15	7
16 – 20	8
21 – 25	9
26 – 30	10

Questions d'orientation

Les enseignants doivent préparer une ou deux questions pour chaque extrait.

Les questions d'orientation doivent porter sur quelques-uns des aspects les plus significatifs de l'extrait et aider les élèves à se concentrer sur leur analyse. Elles doivent suggérer des domaines de discussion, mais les élèves sont libres d'utiliser ou non ces questions. Ils ne sont pas pénalisés si leur commentaire ne répond pas directement aux questions d'orientation.

La liste de questions ci-après vise à aider les enseignants à formuler leurs propres questions. Les enseignants peuvent aussi utiliser les exemples de questions qui conviennent aux extraits choisis. D'autres exemples de questions sont disponibles dans le matériel de soutien pédagogique.

- Quel est le lien entre le titre et le poème lui-même ?
- Comment les effets sonores sont-ils employés dans ce poème ?
- Comment la progression des idées contribue-t-elle au développement du ou des thèmes ?
- Comment le caractère du narrateur est-il révélé par la diction employée ?
- Comment ce poème cherche-t-il à créer une réaction émotionnelle chez le lecteur ?
- Comment la structure des strophes reflète-t-elle le développement du sujet du poème ?
- De quelles façons le dernier vers / la dernière strophe changent-ils votre compréhension de l'ensemble du poème ?
- Comment le langage figuré utilisé dans le poème vise-t-il à stimuler l'imagination du lecteur ?
- Comment la ponctuation utilisée influence-t-elle la façon dont le poème est lu ou entendu ?
- Quel est l'effet recherché par le rythme utilisé dans ce poème ?
- Comment le ton évolue-t-il tout au long du poème ?
- Qu'est-ce qui pourrait être perçu comme ambigu dans ce poème ?
- Comment cet extrait révèle-t-il les pensées ou les sentiments du protagoniste ?
- Comment le langage figuré est-il employé pour transmettre le contenu ?

Déroulement du commentaire oral individuel

Le lieu et la date sont choisis par les enseignants, mais ils doivent respecter les délais et les règles fixés par l'IB. Les enseignants peuvent organiser tous les commentaires oraux individuels et les discussions le même jour ou les répartir sur plusieurs jours. Les élèves doivent être avisés suffisamment à l'avance de la date de l'oral.

Temps de préparation (20 minutes)

Les élèves sont surveillés pendant le temps de préparation. Ils doivent :

- lire attentivement l'extrait et les questions d'orientation qui l'accompagnent ;
- identifier et analyser en détail tous les aspects significatifs de l'extrait ;
- prendre des notes pour le commentaire ;
- organiser la structure du commentaire.

Présentation du commentaire (8 minutes)

Les élèves doivent être autorisés à présenter leur commentaire sans interruption et l'enseignant ne doit ni les distraire, ni essayer de restructurer leur commentaire. Il ne doit intervenir que si l'élève panique et a besoin d'être encouragé, s'il est hors sujet ou s'il a des difficultés à continuer.

Questions subséquentes (2 minutes)

L'enseignant doit entamer une discussion avec l'élève afin de vérifier de façon plus approfondie sa connaissance et sa compréhension de l'extrait ou du poème entier. S'il s'agit d'un élève qui perd un peu ses moyens, l'enseignant doit l'aider en revenant sur les questions d'orientation pour lui donner l'occasion d'améliorer ou d'approfondir les assertions discutables ou peu appropriées.

L'enseignant doit être convaincu que l'élève a compris les mots, expressions et allusions spécifiques, et pris la mesure de leur importance dans l'extrait ou le poème. Il doit aussi s'assurer que l'élève a saisi l'importance de l'extrait dans le contexte général du poème ou, s'il s'agit d'un poème intégral, la relation entre ce dernier et d'autres poèmes du même auteur qui ont été étudiés.

L'enseignant doit vérifier que l'élève comprend les techniques utilisées par l'auteur et peut les commenter.

Déroulement de la discussion

Transition entre le commentaire et la discussion

Après le commentaire et les questions subséquentes, l'enseignant informe l'élève que la discussion débute (l'appareil d'enregistrement doit rester en marche).

L'objectif est d'entamer avec l'élève une discussion littéraire sur l'œuvre. Les questions préparées serviront de point de départ pour la discussion, mais celle-ci ne doit pas nécessairement se limiter à ces questions. L'élève doit avoir l'occasion de montrer sa compréhension personnelle de l'œuvre qui fait l'objet de la discussion.

Les questions ci-après sont données à titre d'exemples. Elles peuvent être utilisées si elles sont adaptées à l'œuvre, mais les enseignants sont libres de formuler leurs propres questions.

Exemples de questions pour la discussion

Prose : roman et nouvelle

- Quel personnage de fiction avez-vous trouvé le plus intéressant ? Pouvez-vous expliquer cet effet en vous appuyant sur certains choix faits par l'auteur au moment de la construction du personnage ?
- Avez-vous remarqué dans le roman des stratagèmes qui vous ont dérangé d'une façon ou d'une autre, tels que des coïncidences, des questions non résolues, des résolutions peu convaincantes ou encore des rencontres fortuites ?

- Dans quelle mesure le contexte a-t-il influencé de manière importante les événements ou les actions du roman ?
- Dans quelle mesure la conclusion du roman ou de la nouvelle vous a-t-elle apporté une satisfaction émotionnelle ou intellectuelle ?
- Dans quelle mesure les premières pages ou les premiers paragraphes du roman ou de la nouvelle vous ont-ils enthousiasmé ?

Théâtre

- Avez-vous trouvé que le dramaturge a utilisé différents types de tension dans la pièce pour capter et retenir l'attention du public ?
- Quel a été pour vous le moment le plus fascinant ou satisfaisant de la pièce ? Pouvez-vous expliquer comment le dramaturge est parvenu à produire cet effet ?
- Quelles sont selon vous les forces et les faiblesses du protagoniste et quel effet ont-elles sur la crédibilité de la pièce ?
- Quel personnage secondaire est votre favori ou celui qui vous a le moins plu dans la pièce ? Comprenez-vous comment le dramaturge a provoqué cette réaction ?
- Pensez-vous que des vérités humaines profondes soient traitées dans cette pièce ou croyez-vous que son but premier soit de maintenir l'intérêt du public pour le comportement humain ?

Prose non fictionnelle

- Selon vous, quels aspects culturels du contexte ont le plus influencé l'histoire racontée par l'auteur ?
- Y a-t-il une personne dans l'œuvre, en dehors de l'auteur, dont la présence vous a semblé forte ou mémorable ?
- Avez-vous trouvé que certains aspects de la vie ont été omis de façon évidente dans le récit de l'expérience de l'auteur ?
- Quelles caractéristiques de l'œuvre vous ont le plus attiré, par exemple, l'histoire ou la géographie, les rencontres ou les réactions personnelles de l'auteur ?
- Quel est le rôle des anecdotes dans l'œuvre ? Dans quelle mesure l'auteur vous semble-t-il en avoir fait bon usage ?
- Avez-vous des doutes sur les réactions ou les attitudes de l'auteur face aux lieux/personnes/idées ?
- Quelles questions humaines constituent les thèmes de l'œuvre ? Certaines vous ont-elles semblé particulièrement bien traitées ?
- Pensez-vous que l'essayiste ait fait preuve d'habileté pour amener l'œuvre à une conclusion particulièrement satisfaisante ?

Le détail des procédures pour l'activité orale est disponible dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*. Une liste plus longue d'exemples de questions pour la discussion est proposée dans le matériel de soutien pédagogique.

Présentation orale individuelle

Remarque : la présentation orale individuelle est évaluée en interne et la révision de notation de l'IB est effectuée par le biais du commentaire oral individuel. Les enregistrements ne sont pas envoyés à l'IB. Des informations détaillées sont fournies chaque année dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

La description de l'évaluation est la même qu'au NM.

Critères d'évaluation interne – NS

Vue d'ensemble

Commentaire oral individuel et discussion

Il existe six critères d'évaluation au NS.

Critère A	Connaissance et compréhension du poème	5 points
Critère B	Appréciation des choix de l'auteur	5 points
Critère C	Organisation et présentation du commentaire	5 points
Critère D	Connaissance et compréhension de l'œuvre utilisée pour la discussion	5 points
Critère E	Réponses aux questions posées lors de la discussion	5 points
Critère F	Langue	5 points
	Total	30 points

Présentation orale individuelle

Il existe trois critères d'évaluation au NS.

Critère A	Connaissance et compréhension de la ou des œuvres	10 points
Critère B	Présentation	10 points
Critère C	Langue	10 points
	Total	30 points

Les descripteurs ci-après sont réservés à l'usage des examinateurs et sont présentés ici à titre d'information pour les enseignants et les élèves.

Commentaire oral individuel et discussion (NS)

Critère A : connaissance et compréhension du poème

- Dans quelle mesure l'élève démontre sa connaissance et sa compréhension du poème à travers son interprétation ?

Remarque : l'extrait choisi pour le commentaire DOIT appartenir au genre poésie et être sélectionné parmi la liste d'auteurs prescrits (PLA) appropriée. Dans le cas contraire, le nombre maximum de points attribués pour ce critère ne pourra pas dépasser 3.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève a une connaissance limitée et peu ou pas de compréhension du poème. Son interprétation est médiocre et il ne fait presque aucune référence pertinente au poème.

Points	Descripteurs de niveaux
2	L'élève a une connaissance superficielle et une certaine compréhension du poème. Son interprétation est limitée et s'appuie occasionnellement sur des références au poème.
3	L'élève a une connaissance et une compréhension satisfaisantes du poème. Celles-ci sont démontrées par une interprétation qui s'appuie sur des références au poème adaptées.
4	L'élève a une très bonne connaissance et une très bonne compréhension du poème. Celles-ci sont démontrées par une interprétation détaillée, qui s'appuie sur des références au poème bien choisies.
5	L'élève a une connaissance et une compréhension excellentes du poème. Celles-ci sont démontrées par une interprétation personnelle, qui s'appuie efficacement sur des références au poème précises et bien choisies.

Critère B : appréciation des choix de l'auteur

- Dans quelle mesure l'élève apprécie-t-il les façons dont les choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style façonnent le sens ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève fait peu de références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans le poème, et ne fait preuve d'aucune appréciation de ces dernières.
2	L'élève fait quelques références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans le poème, en faisant preuve d'une appréciation limitée.
3	L'élève fait preuve d'une appréciation satisfaisante des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans le poème.
4	L'élève fait preuve d'une très bonne appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans le poème.
5	L'élève fait preuve d'une excellente appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens dans le poème.

Critère C : organisation et présentation du commentaire

- Dans quelle mesure l'élève présente-t-il un commentaire structuré et bien ciblé ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le commentaire montre peu de signes d'une planification. Il est très peu structuré et/ou ciblé.
2	Le commentaire est quelque peu structuré et ciblé.
3	Le commentaire est structuré selon un plan apparent et il est généralement ciblé.
4	Le commentaire est clairement structuré et il est constamment ciblé.

5	Le commentaire est efficacement structuré et il est ciblé de façon claire, réfléchie et constante.
---	--

Critère D : connaissance et compréhension de l'œuvre utilisée pour la discussion

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il fait preuve de sa connaissance et de sa compréhension de l'œuvre utilisée pour la discussion ?

Remarque : l'œuvre utilisée pour la discussion DOIT être sélectionnée parmi la liste d'auteurs prescrits (PLA) appropriée et appartenir à un genre différent de celui utilisé pour le commentaire. Dans le cas contraire, le nombre maximum de points attribués pour ce critère ne pourra pas dépasser 3.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève a une connaissance ou une compréhension limitée du contenu de l'œuvre utilisée pour la discussion.
2	L'élève a une certaine connaissance et une compréhension superficielle du contenu de l'œuvre utilisée pour la discussion.
3	L'élève a une connaissance et une compréhension satisfaisantes du contenu et de certaines implications de l'œuvre utilisée pour la discussion.
4	L'élève a une très bonne connaissance et une très bonne compréhension du contenu et de la plupart des implications de l'œuvre utilisée pour la discussion.
5	L'élève a une excellente connaissance et une excellente compréhension du contenu et des implications de l'œuvre utilisée pour la discussion.

Critère E : réponses aux questions posées lors de la discussion

- Dans quelle mesure l'élève parvient-il à répondre aux questions posées lors de la discussion ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La capacité de l'élève à fournir des réponses valables aux questions posées lors de la discussion est limitée.
2	Les réponses aux questions posées lors de la discussion sont parfois pertinentes.
3	Les réponses aux questions posées lors de la discussion sont pertinentes et dénotent une certaine réflexion personnelle.
4	Les réponses aux questions posées lors de la discussion sont fondées sur des connaissances et dénotent une bonne réflexion personnelle.
5	Les réponses aux questions posées lors de la discussion sont convaincantes et personnelles.

Critère F : langue

- Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés au commentaire.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire et de syntaxe sont constatées. Le registre et le style sont peu appropriés.
2	La langue est parfois claire et appropriée. La grammaire et la syntaxe sont généralement correctes, malgré quelques erreurs et incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure appropriés.
3	La langue est généralement claire et appropriée. Un degré de correction satisfaisant est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont généralement appropriés.
4	La langue est claire et appropriée. Un bon degré de correction est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont efficaces et appropriés.
5	La langue est très claire et tout à fait appropriée. Un degré de correction élevé est constaté dans la grammaire et la syntaxe. Le registre et le style sont systématiquement efficaces et appropriés.

Présentation orale individuelle (NS)**Critère A : connaissance et compréhension de la ou des œuvres**

- Dans quelle mesure l'élève fait-il preuve de sa connaissance et de sa compréhension de la ou des œuvres utilisées dans la présentation ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La présentation laisse apparaître une connaissance ou une compréhension limitée du contenu de la ou des œuvres présentées.
3 – 4	La présentation laisse apparaître une certaine connaissance et une compréhension superficielle du contenu de la ou des œuvres présentées.
5 – 6	La présentation laisse apparaître une connaissance et une compréhension satisfaisantes du contenu et de certaines implications de la ou des œuvres présentées.
7 – 8	La présentation laisse apparaître une très bonne connaissance et une très bonne compréhension du contenu et de la majorité des implications de la ou des œuvres présentées.
9 – 10	La présentation laisse apparaître une excellente connaissance et une excellente compréhension du contenu et des implications de la ou des œuvres présentées.

Critère B : présentation

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il prêté attention à l'efficacité et à l'adéquation de sa présentation ?
- Dans quelle mesure l'élève a-t-il utilisé des stratégies pour éveiller et retenir l'attention du public (par exemple, l'audibilité, le contact visuel, la gestuelle, l'utilisation efficace d'accessoires) ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La présentation est rarement adaptée et peu d'efforts sont faits pour éveiller et retenir l'attention du public.
3 – 4	La présentation est parfois adaptée et un certain effort est fait pour éveiller et retenir l'attention du public.
5 – 6	La présentation est adaptée et laisse apparaître une volonté manifeste d'éveiller et de retenir l'attention du public.
7 – 8	La présentation est efficace et l'élève utilise des stratégies appropriées pour éveiller et retenir l'attention du public.
9 – 10	La présentation est très efficace et l'élève utilise des stratégies réfléchies pour éveiller et retenir l'attention du public.

Critère C : langue

- Dans quelle mesure la langue est-elle claire et appropriée ?
- Dans quelle mesure le registre et le style sont-ils adaptés à la présentation choisie ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la présentation choisie.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La langue est rarement appropriée et très peu d'efforts sont faits pour adapter le registre et le style à la présentation choisie.
3 – 4	La langue est parfois appropriée et quelques efforts sont faits pour adapter le registre et le style à la présentation choisie.
5 – 6	La langue est généralement claire et appropriée, et une certaine attention est accordée à l'utilisation d'un registre et d'un style adaptés à la présentation choisie.
7 – 8	La langue est claire et appropriée, et le registre et le style sont constamment adaptés à la présentation choisie.
9 – 10	La langue est très claire et tout à fait appropriée, et le registre et le style sont constamment efficaces et adaptés à la présentation choisie.

Glossaire des termes utilisés dans le cadre de l'évaluation

Termes utilisés dans le cadre de l'évaluation et définitions

Les termes et les formules clés présentés ci-après sont utilisés dans les questions d'examen. Les élèves doivent les connaître et les comprendre dans le sens des définitions données. Bien que ces termes soient ceux qui reviennent le plus souvent dans les questions d'examen, il est possible que d'autres termes soient parfois utilisés pour amener les élèves à présenter leur argumentation d'une autre façon.

Analyser	Décomposer de manière à exposer les éléments essentiels ou la structure.
Commenter	Formuler un jugement basé sur un énoncé ou un résultat d'un calcul donné.
Comparer	Exposer les similarités qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long.
Comparer et opposer	Exposer les similarités et les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long.
Dans quelle mesure...	Considérer l'efficacité d'un argument ou d'un concept. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates et d'arguments solides.
Décrire	Exposer de façon détaillée.
Discuter	Proposer une critique équilibrée et réfléchie s'appuyant sur différents arguments, facteurs ou hypothèses. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates.
Évaluer	Émettre un jugement en pesant les points forts et les points faibles.
Examiner	Aborder un argument ou un concept de façon à faire la lumière sur ses postulats et ses corrélations.
Expliquer	Donner un compte rendu détaillé incluant les raisons ou les causes.
Explorer	Adopter une démarche systématique de découverte.
Interpréter	Utiliser ses connaissances et sa compréhension pour reconnaître les tendances et tirer des conclusions à partir des informations données.
Justifier	Donner des raisons ou des preuves valables pour étayer une réponse ou une conclusion.
Opposer	Exposer les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long.
Rechercher	Observer, étudier ou effectuer un examen minutieux et systématique en vue d'établir des faits et de parvenir à des conclusions nouvelles.